



BULLETIN MUNICIPAL 2026

BILAN 2025



Commune de Barberaz
Savoie

Barberaz



Mairie de Barberaz



www.barberaz.fr

T B

La Table de Barberaz

Prenez le temps de savourer l'instant !

Déjeuners : Du Lundi au Vendredi midi
Diners : Du Lundi au Jeudi soir

Le Week End !

Privatisez et espace de qualité et offrez le meilleur à vos hôtes.

Pour organiser un évènement personnel :
Anniversaire, Mariage, Départ en retraite...

Ou Professionnel
Réunion de travail, invitation clients, présentation de produits...



Face à la Mairie - 23 route d'apremont - 73 000 BARBERAZ

Tél. 04 79 26 15 26

INSTANT PRÉSENT

Plus qu'un soin, votre moment...

Soins Visage - Modelage corps

Onglerie - Epilations - Beauté du regard

04 79 85 44 97

07 71 87 15 85

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h - 18h

Le samedi de 9h - 14h

RDV sur PLANITY

10, Galerie de Chartreuse - Avenue du stade - 73000 BARBERAZ

Sommaire

Mairie Pratique	5
Les services de la Mairie	6
Les élus	8
Conseils et Finances	10
Bienvenue.....	12
Restaurants.....	13
Vœux	14
Hommage aux anciens élus municipaux.....	14
Travaux	15
Participation citoyenne.....	18
Associations.....	20
EHPAD	22
Solidarités	23
Santé.....	24
La culture pour tous.....	25
Petite enfance.....	28
Écoles.....	30
CMJ.....	34
Transition écologique.....	35
Vivre ensemble	38
L'agglo agit pour les mobilités douces	40
Urbanisme.....	41
Album photos.....	42
Expression libre	44
État Civil	46

Directeur de la publication : Arthur BOIX-NEVEU

Date publication : Janvier 2026

Édition et réalisation : CGEO-GEMF

Nombre d'exemplaires : 3500 exemplaires sur papier recyclé

Pour tout renseignement :

Service communication : secretariat@barberaz.fr

Crédit Photos : Alice de Kerchove - AMEJ - AQC - CAP Concorde - Céline Massa - Grand Chambéry - Jérôme David/ Dauphiné Libéré - Hassène Djimili - La maison rouge - La source - Le colonel Popote - Le Percolateur - Mairie de Barberaz et élus - Marie-France Chabert - Sandrine BEAUD/Malraux scène nationale-LBO Centre d'art

ÉDITO DU MAIRE

Chères Barberaziennes,
chers Barberaziens,



Dans un contexte national d'instabilité, la commune et les élus locaux restent un pôle de stabilité, malgré les coupes budgétaires imposées aux collectivités par le même Etat qui lui a transféré des compétences (et des moyens), malgré les hausses des prix, malgré les explosions des coûts des ressources humaines.

Au cours de la lecture de ces 52 pages, vous découvrirez le bilan 2025 sur la commune de Barberaz, dans tous les domaines qui peuvent vous concerner de près ou de loin.

Organigramme des services, retour sur l'épisode d'eau potable, information sur la Sécurité Sociale Alimentaire, aménagements urbains, urbanisme, finances, niveau d'endettement : vous trouverez dans cette édition des réponses à vos questions éventuelles.

2025 a été l'occasion de proposer des animations culturelles et festives dans tous les domaines : vous retrouverez une partie des événements auxquels vous avez (ou auriez) pu participer !

N'hésitez pas à franchir les portes de notre bibliothèque, située Galerie de la Chartreuse : ses nouveaux horaires et le professionnalisme d'Ivanne et de Laura vous plairont à coup sûr.

Pensez aussi à télécharger sur votre smartphone l'application Intramuros, qui vous permettra d'être au courant des animations et urgences sur la commune.

Enfin, puisque la commune reste le pôle de proximité et de solidarité avec son Centre Communal d'Action Sociale, pensez à vous recenser si vous êtes concerné(e) par une situation de précarité, de fragilité sociale ou encore d'isolement.

Bonne lecture et bonne année 2026 !

Bien sincèrement,

Votre maire,
Arthur Boix-Neveu

Vice-Président de Savoie Déchets en charge du tri sélectif
Conseiller délégué à la politique et aux aménagements cyclables à Grand Chambéry

Nous soutenons la production locale

Chez **biocoop** on sème pour la vie !

biocoop
LA BIO NOUS RASSEMBLE

26 Quai de la Rize
Chambéry
04 79 60 72 50
www.casabiochamberybiocoop.com

106 Faubourg Maché
Chambéry
04 79 26 68 68
www.biocoop-faubourg-mache.com



Conseillère en immobilier – Proprietes-Privees.com
Spécialiste de l'immobilier résidentiel & du viager

Violaine
ANCENAY

POUR VOS PROJETS IMMOBILIERS PERSONNALISÉS

ESTIMATION OFFERTE
CONFIDENTIALITÉ GARANTIE



Les avantages du viager pour le vendeur :
Un complément de retraite sans avoir besoin de quitter son logement

Chalet en Chartreuse (vendu à terme avec occupation temporaire).

Immobilier résidentiel ou viager : optimisez la valeur de votre patrimoine.

Parce que chaque projet est unique, je vous accompagne avec exigence et bienveillance, que ce soit pour vendre, acheter ou préparer votre avenir en toute sérénité.

06 71 21 56 96
v.ancenay@proprietes-privees.com

SAS Proprietes-privees.com RCS 487 524 727 - Carte prof. 3-5 CP1 4481 2814 988 010 188 (024 98) - Garantie GALIAN 908 999 € ET/ ou 128 908 € (2)
Chaque conseiller est publiquement habilité et inscrit sous le numéro d'agent commercial.

Violaine ANCENAY agissant en qualité de conseiller immobilier indépendant sous portage salarial auprès de la SAS PROPRIETES PRIVEES, au capital de 44920€ ZAC LE CHÊNE FERRÉ - 44 ALLÉE DES CINQ CONTINENTS 44120 VERTOU.



MAIRIE PRATIQUE



Les numéros à connaître en cas d'urgence

- **POLICE SECOURS** Si besoin d'intervention immédiate de la Police **17**
- **POMPIERS** Situation de péril ou accident nécessitant une intervention rapide **18**
- **SAMU** Service d'Aide Médicale Urgente **15**
- **SOS MÉDECINS** 24/24 **3624**
- **PERSONNES SOURDES, MALENTENDANTES OU MUETTES** **114 PAR SMS**
Si besoin d'intervention immédiate des secours
- **VIOLENCES CONJUGALES**
Écoute nationale et informations **3919**
- **SAVOIEDEFEMME** Association départementale violences conjugales **04 79 85 53 68**
Aussi contact@savoiedefemme.fr
- **ALLO ENFANCE MALTRAITÉE** **119**
- **HARCÈLEMENT SCOLAIRE** **3020**
- **JEUNES VICTIMES DE VIOLENCES NUMÉRIQUES (Cyber-harcèlement)** **3018**
Aussi **3018.fr** accessible par Tchat en direct, via Messenger et WhatsApp
- **NUMÉRO D'APPEL EUROPÉEN**
Accident en France ou Union Européenne **112**

Plusieurs formats pour vous informer

Numérique

- 2 panneaux lumineux (Rond-point de la mairie + angle de l'intersection de la rue de la Concorde avec celle de la Madeleine)
- Page Facebook
- Site Internet
- Application IntraMuros (mise en place depuis début juillet 2025)

Papier : rythme de publication

- Barberaz Infos* : saisonnière
 - Ce bulletin* : annuel, il s'agit d'une rétrospective de l'année écoulée
 - Agenda-guide* : annuel, il regroupe la liste des associations de Barberaz ainsi que les informations utiles pour toutes vos démarches administratives et votre vie au quotidien dans la commune
 - Carte de la ville : dernière édition datant de début 2022
 - Flyers ou/et bulletins d'information A4 ou A5 selon les besoins
- *disponibles sur www.barberaz.fr/la-commune/communication-et-publication

Journal local

- Le Dauphiné Libéré : M. Jérôme DAVID est votre correspondant local. N'hésitez pas à lui signaler vos événements et informations importantes 06 12 54 28 55 ou vonlukner@yahoo.fr

Listes électorales

Il est possible de vérifier sur le site servicepublic.fr si vous êtes bien inscrit.

Pour vous inscrire, vous pouvez le faire :

- en ligne sur le site service-public.fr, muni(e) de la version numérisée des documents suivants d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- en mairie, muni(e) d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois

Carte Nationale d'Identité et Passeport

La mairie de Barberaz n'est pas équipée pour délivrer les cartes nationales d'identité et les passeports mais nous restons à votre disposition pour vous renseigner.

Le site de l'Agence nationale des sites sécurisés permet d'effectuer sa pré-demande en ligne selon la démarche décrite sur :

<https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>

Il faut ensuite prendre rendez-vous dans une mairie équipée de l'agglomération : Chambéry, La Ravoire et St-Alban-Laysse sont les plus proches.



l'arôme
ARTISAN BOULANGER / PÂTISSIER
Parfums & saveurs

19 route d'Apremont - BARBERAZ
04 79 33 10 57
bp.larome@gmail.com

LAURENCE DESCAT
Massage Sensitif de Bien Etre
Réflexologue

25 rue de Buisson Rond
73000 BARBERAZ
07 83 99 85 77
ldreflexo@gmail.com
laurence-descat.fr

SARL AUTO BC SERVICES
cass'auto
VENTE PIÈCES DÉTACHÉES
NEUVES ET OCCASIONS
TOUTES MARQUES
MONTAGE - RÉPARATION
ACHAT - VENTE
VÉHICULES ACCIDENTÉS

P.A. du Terraillet - 49 impasse du Marais
73190 SAINT-BALDOPH
Tél. 04 79 28 30 30
autobcservices@orange.fr
www.cassauto-saintbaldoph.fr

LES SERVICES DE LA MAIRIE

Pour consulter la mairie et les services

Accueil téléphonique au 04 79 33 39 37

Lundi Jeudi : 13h30 - 17h00

Mardi : 9h00 - 12h00 et 13h30 - 18h00

Mercredi Vendredi : 9h00 - 12h00 et 13h30 - 17h00

Samedi : 9h00 - 11h45 (en semaines impaires)

Vous trouverez sur le nouveau site internet www.barberaz.fr/la-commune/ les horaires de la mairie les jours qui récapitulent les horaires d'ouvertures en semaines paires et impaires.

• **Secrétariat services foncier-urbanisme et technique**

☎ 04 79 60 74 90

• **Service enfance-jeunesse**

☎ 04 79 60 75 05

• **Relais Petite Enfance**

☎ 04 79 33 45 80 ou 06 20 78 17 20

• **Multi accueil / Crèche**

☎ 04 79 75 19 44

• **Bibliothèque**

☎ 04 79 70 53 60

Journée du Personnel du 4 juin 2025

Pour sa troisième édition, la journée du personnel qui regroupait le personnel de la mairie et celui de l'EHPAD les Blés d'Or, s'est déroulée dans le cadre préservé du Prieuré du Bourget du Lac. L'objectif de ces journées est de **resserrer les liens entre les agents de la commune et de l'EHPAD**, qui se croisent peu. Ce « team building » concourt aussi à la Qualité de Vie au Travail (QVT).

La matinée a permis aux agents et aux élus d'échanger pour mieux se connaître à travers des **activités variées, liées au thème de l'éco mobilité**.

Puis le **repas partagé** a été pris dans les jardins du Prieuré. Les élus du Bourget du Lac ont ensuite proposé une visite guidée de l'église et de la crypte. L'après-midi a été consacrée à dresser un bilan collectif des actions écologiques réalisées et des besoins à venir pour les agents.

Le temps étant particulièrement mauvais, la trentaine d'agents et élus qui devaient parcourir le trajet à vélo ont rallié les équipes « Bus » : toutes et tous ont donc pris des bus Synchro pour aller jusqu'au Bourget du Lac.

Un grand merci à la Commune du Bourget du Lac pour le prêt des locaux et à l'ensemble des agents et des élus pour leur participation à la réussite de cette journée.



La boulangerie « fait peau neuve »

Fin 2021, la commune, à la demande du boulanger, et grâce à un portage foncier auprès de l'établissement public foncier local de la Savoie (EPFL73), a acquis le bâtiment de la boulangerie-pâtisserie 'Le pain de Savoie' en passe d'être vendu à un promoteur, afin de maintenir sur la commune ce commerce situé au 19 route d'Apremont.

En juillet 2025, le bâtiment a été revendu et le commerce repris par trois associés locaux (et non par l'enseigne initialement prévue). Des travaux ont alors été engagés pour rénover la boulangerie en rez-de-chaussée et les deux logements à l'étage vacants depuis plusieurs années.

Le 7 novembre, c'est une structure entièrement renouvelée – à l'exception du personnel en majeure partie conservé – qui a ouvert ses portes : réfection du toit, nouvelle devanture, matériel neuf, pains avec du levain maison... et même un nouveau nom : L'arôme !

Les loyers perçus et la plus-value réalisée ont largement couvert les frais du portage foncier (quand une commune ne peut pas acheter un bien, elle demande à l'EPFL de le faire pour elle, moyennant des frais de portage).



Bientôt une Police Municipale

A la mise en disponibilité de l'ancienne policière municipale pour ouvrir un restaurant (et ne pouvant être remplacée sur son poste, car restant dans les effectifs de la commune), la municipalité avait d'abord envisagé un regroupement avec la Police de Chambéry, pour améliorer le service de police municipale (financement chaque année d'une quote-part à la ville de Chambéry pour que des brigades interviennent sur la commune de Barberaz). Mais **les difficultés de recrutement de policiers municipaux**, qui s'observent à l'échelle nationale, ont **eu raison du projet initial**.

Aussi, face à cette impossibilité avec la ville de Chambéry, un processus de recrutement pour un(e) nouvel(le) agent(e) a été initié.

Cependant, la première sélection de candidats, reçus en septembre, n'a pas permis de pourvoir le poste, et le **recrutement a été relancé**. Chaque année, il y a moins de lauréats du concours qu'il n'y a de postes dans les communes : les communes ont donc du mal, au niveau national, à recruter.

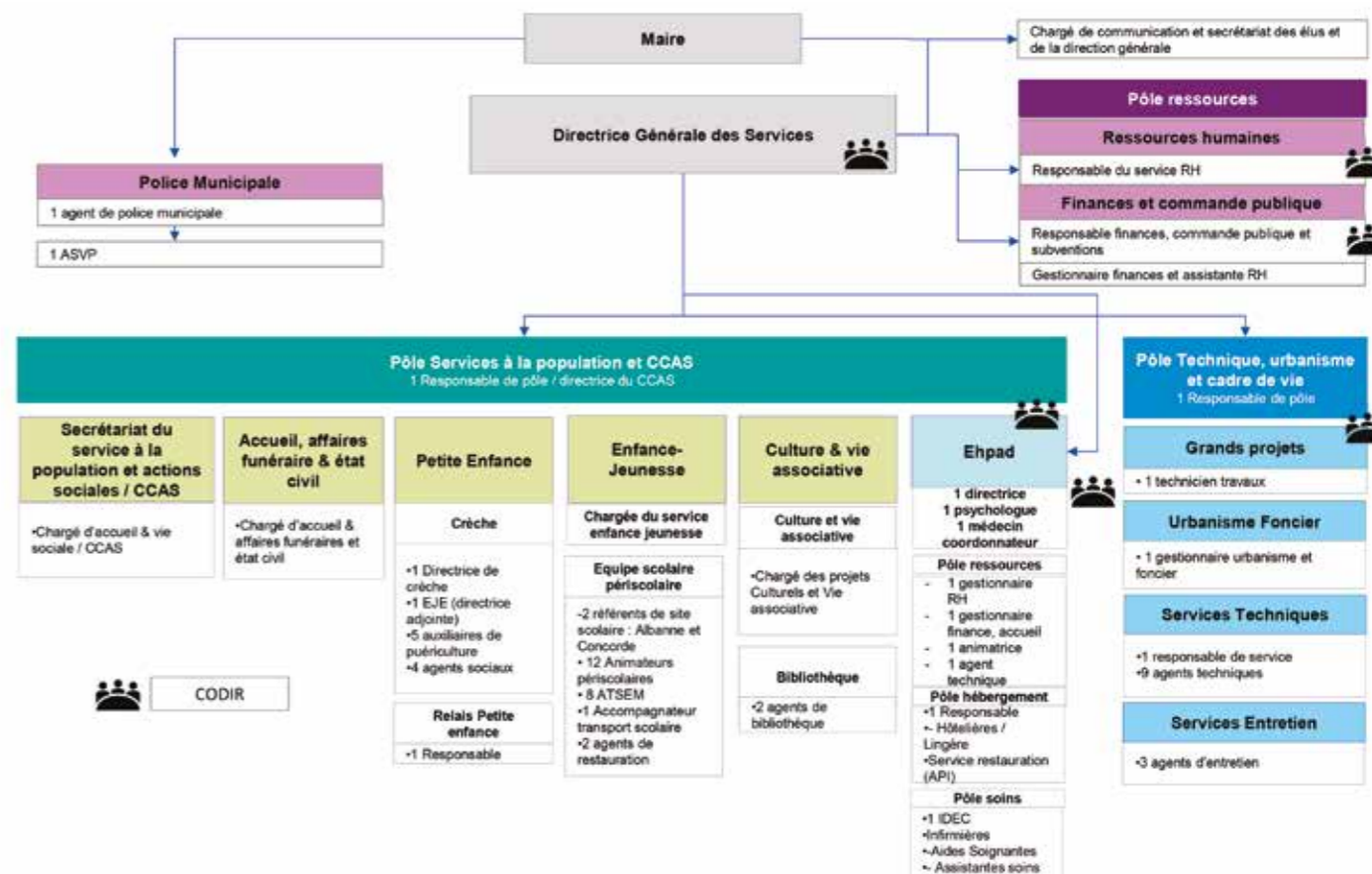
À terme, l'agent(e) de Police municipale, épaulé(e) par l'Agent(e) de surveillance de la voie publique (ASVP), en poste depuis 2023, assurera notamment certaines fonctions de police judiciaire et l'émission de contraventions en cas de non-respect du code de la route ou pour les dépôts sauvages par exemple.

Rendez-vous au prochain Barberaz Infos avec, nous l'espérons, une nouvelle tête à vous présenter !

La Police Municipale dans le nouvel organigramme

Un organigramme n'est jamais fixe, il évolue au cours du temps. Dans cette version d'octobre 2025, vous noterez que la Police Municipale et l'ASVP sont rattachés directement au maire.

Organigramme Commune de Barberaz

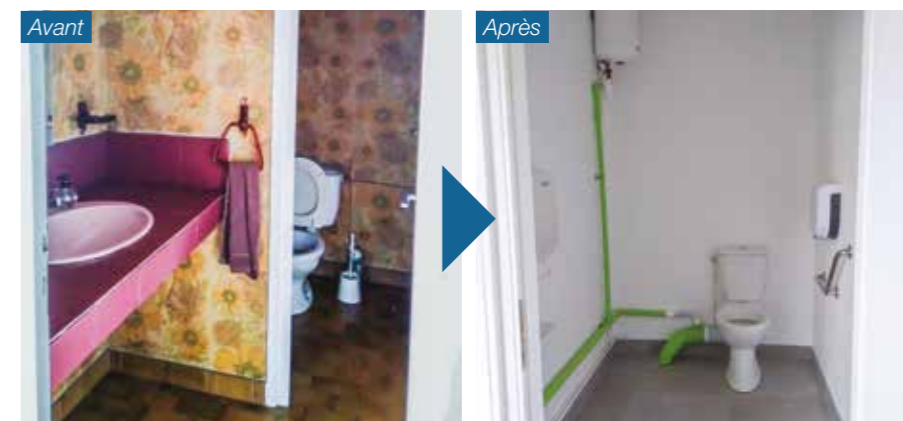


Des compétences réintégrées par les services

En 2024, le conseil municipal a voté la création d'un deuxième poste au pôle Bâtiment. Marie, notre nouvelle recrue des Services techniques, est désormais référente de ce pôle et œuvre tant sur les petits travaux (électricité, plomberie...) que sur les travaux plus lourds, qui auparavant étaient délégués à des entreprises privées.

Ainsi, en 2025, les services techniques ont réalisé 2 chantiers majeurs durant l'été :

- La rénovation complète de l'ancien local coiffeur, préempté en 2024, pour en faire une nouvelle salle pour les barberaziennes et barberaziens (annexe de la bibliothèque, salle d'étude pour les collégiens et d'aide aux devoirs, espace jeunes...). Les travaux ainsi réalisés en interne ont concerné :
 - ▶ La mise aux normes électriques
 - ▶ L'abattage de cloisons
 - ▶ La peinture du local et son rafraîchissement
 - ▶ Le changement des toilettes
 - ▶ La création d'un pan incliné
- La rénovation des toilettes du Foyer Hubert Constantin, pour limiter les fuites d'eau et améliorer le confort des usagers.



LES ÉLUS

MUNICIPALITÉ



Arthur BOIX-NEVEU
Maire
Président du CCAS
Conseiller communautaire
Délégué Métropole Savoie
Vice-Président de Savoie Déchets



François MAUDUIT
1^{er} adjoint
Transition démocratique,
transition écologique
et accès au numérique
et ressources humaines
Délégué Métropole Savoie



Danièle GODDARD
2^{ème} adjointe
Petite Enfance et Solidarités
Conseillère communautaire
Membre du CCAS



Jean-Pierre COUDURIER
3^{ème} adjoint
Cohésion Sociale
et Vivre Ensemble
Vice-Président du CCAS
Délégué suppléant
Métropole Savoie



Marie-Noëlle GERFAUD-VALENTIN
4^{ème} adjointe
Communication
et Informations
aux habitants



Jean-Claude BERNARD
5^{ème} adjoint
Écoles, Jeunesse
et ressources humaines
Délégué suppléant
Métropole Savoie



Monique LE CHÊNE
6^{ème} adjointe
Logement et accueil
des nouveaux arrivants
Membre du CCAS



Gilles MUGNIERY
7^{ème} adjoint
Cadre de vie, travaux
et urbanisme
Délégué Métropole Savoie



Brigitte MOLLARD
8^{ème} adjointe
Relocalisation de l'alimentation
et végétalisation
Déléguée suppléante
Métropole Savoie

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



Pascal DUPUIS
Délégué aux sports



Noé LAURENT
Délégué à
la transition
énergétique



Anke MAENNER
Déléguée au
périscolaire,
à la restauration
scolaire et à la culture



Jacky PEROT
Délégué aux
associations,
commerces,
entreprises, cadre
de vie, travaux
et urbanisme



Jean-Marc PRINCÉ
Délégué aux finances
Membre du CCAS



Yvan ROTA-BULO
Délégué à la santé
Membre du CCAS

CONSEILLERS MUNICIPAUX



Marie-France PICHAT
Membre du CCAS



Noémie PRIME



Sylvie SELLERI



Jean-Pierre TISSINIÉ



Philippe VACHETTE



Nathalie LAUMONNIER
Déléguée au handicap
et transmission de
la mémoire,
Membre du CCAS
Correspondante défense



David DUBONNET
Membre du CCAS



Yvette FÉTAZ



Annie-Claude THIEBAUD



Benoît DE RIVAZ



Geneviève MONGELLAZ



Pierre MAULET



Pour contacter les élus

Vos élus vous reçoivent sur rendez-vous dans les bureaux de la mairie : merci de formuler votre demande auprès du secrétariat général au **04.79.60.74.93** ou sur **mairie@barberaz.fr**. Selon leurs disponibilités, ils peuvent convenir d'un horaire en dehors des plages horaires habituels d'ouverture de la Mairie. L'élu-e d'astreinte peut vous recevoir sans rendez-vous les samedi matin aux horaires d'ouverture de la mairie (selon ses disponibilités).

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) :

Membres élus :
Pdt Arthur BOIX-NEVEU
VPdt Jean-Pierre COUDURIER
Danièle GODDARD
Monique LE CHENE
Jean-Marc PRINCÉ
Yvan ROTA-BULO
Marie-France PICHAT
Nathalie LAUMONNIER
David DUBONNET

Personnes qualifiées :
Bernadette ANCENAY
Françoise BOCHU
Marie-Paule POINTET
Elisabeth CAVADA
Pascale LABIOD
Hélène CHARVET
Françoise BLONDEL
Jean-Marie FACQUIN

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES GRAND CHAMBÉRY :

Arthur BOIX-NEVEU
Danièle GODDARD

DÉLÉGUÉS À MÉTROPOLE SAVOIE :

Arthur BOIX-NEVEU
François MAUDUIT
Gilles MUGNIERY

LISTE DES COMITÉS PARTICIPATIFS ET DE L'ÉLU-E RÉFÉRENT-E

Accessibilité et handicap	Nathalie LAUMONNIER
Commerces, Artisanat et Entreprises	Jean-Pierre COUDURIER
Vie associative et sportive	Jacky PEROT
Vie culturelle	Anke MAENNER
Petite enfance	Danièle GODDARD
Affaires scolaires	Jean-Claude BERNARD
Transition énergétique	Noé LAURENT
Relocalisation de l'alimentation	François MAUDUIT
Zéro déchet	Arthur BOIX-NEVEU
Mobilités et liaisons interquartiers	Arthur BOIX-NEVEU
Cadre de vie	Jacky PÉROT
Jeunesse	Jean-Claude BERNARD

Si vous souhaitez participer aux comités, merci de bien vouloir vous faire connaître en envoyant un mail à **participationcitoyenne@barberaz.fr** en indiquant vos nom, prénom, téléphone, adresse postale, compétences proposées, suggestions et à quels comités vous souhaitez participer.

REPRÉSENTANTS AU SEIN DES COMMISSIONS DE GRAND CHAMBÉRY

Nom	Commission économie, enseignement supérieur et transition écologique	Commission finances et contrôle de gestion	Commission politique de la ville, emploi, insertion et renouvellement urbain	Commission grands équipements, relations avec les clubs sportifs et participation citoyenne	Commission bâtiments, patrimoine, travaux et voiries	Commission déchets	Commission tourisme	Commission forêt, agriculture et ruralité	Commission prospective et évolution de l'institution	Commission mobilité	Commission habitat, urbanisme, foncier, gens du voyage
Bernard			Oui	Oui						Oui	
Boix-Neveu		Oui		Oui		Oui			Oui	Oui	
Coudurier				Oui					Oui		
De Rivaz	Oui		oui								
Dubonnet											
Dupuis				Oui			Oui				
Fétaz											
Gerfaud-Valentin										Oui	
Goddard			Oui								Oui
Laumonnier											
Laurent	Oui										
Le Chêne											Oui
Maenner							Oui				
Mauduit	Oui							Oui		Oui	
Maulet											
Mollard								Oui			Oui
Mongellaz											
Mugniery					Oui	Oui					Oui
Perot				Oui							
Pichat											
Prime											Oui
Princé		Oui									
Rota-bulo							Oui				Oui
Selleri											
Thiébaud											
Tissinié											
Vachette											

CONSEILS ET FINANCES

Les conseils municipaux enregistrés !

La plupart des conseils depuis 2020 sont disponibles en version vidéo sur la plateforme Youtube sur la chaîne de la mairie. Vous avez repéré parmi les points ci-après un sujet qui vous intéresse ? Les derniers comptes-rendus validés sont affichés sur les panneaux d'affichage libre tandis que les fichiers des comptes-rendus précédents sont disponibles sur le site Internet de la mairie à l'adresse www.barberaz.fr/la-commune/conseil-municipal/compte-rendu.

Les conseils sont maintenant retransmis en direct sur Youtube avec un lien posté à la dernière minute sur Facebook : à tout moment pendant la réunion, connectez-vous sur www.youtube.com/@MairieBARBERAZ ou regardez-les plus tard.



RÉSUMÉ DES CM 2025 : POINTS MARQUANTS DÉBATTUS LORS DE L'ANNÉE 2025

CM du 12/02/2025

- débat d'orientation budgétaire (DOB) 2025
- attribution du marché MAPA (marché à procédure adaptée dans le cadre des marchés publics) 2024-01 : aménagement du terrain d'entraînement de foot
- adoption du plan de formation 2025-2028 pour les agents de la collectivité
- questions diverses : bilan du jeu des 1000 €, information sur le dispositif de sécurité sociale alimentaire en faveur du manger local (dispositif SSALSA, voir page 43), tests circulation avenue du Mont St Michel

CM du 19/03/2025

- remboursement d'avance de frais pour la visite de l'ONU par le CMJ
- validation de la démarche d'élaboration du Document Unique d'Evaluation des risques professionnels pour le personnel de la commune
- mise en place de la fourniture des couches et des repas à la crèche municipale des P'tits Loups
- dotations scolaires et financement des projets culturels et artistiques des écoles
- votes financiers (adoption du Compte Financier Unique, budget primitif 2025, affectation du résultat 2024 au budget primitif 2025)
- vote du maintien des taux des impôts locaux 2025
- adhésion à l'association « réseau vélo et marche »
- informations diverses : mise en place de l'application IntraMuros pour les habitants, retour sur l'action de la commune lors de la pollution de l'eau

CM du 21/05/2025

- approbation du dépôt de candidature de la commune au label « Ma commune aime lire et faire lire » pour 2025
- adhésion à l'ASDER pour 2025
- approbation du tarif préférentiel de la cantine pour le personnel périscolaire
- délégation de signature au Maire pour les travaux de mise aux normes du bâtiment « Le Percolateur »
- vote des subventions aux associations barberaziennes
- création d'un emploi permanent de « Gardien-Brigadier », à compter du 01/06/2025 et instauration du régime indemnitaire des agents de la filière police municipale
- autorisation de lancer une étude d'opportunité financière et technique pour la création d'un réseau de chauffage urbain sur le quartier de la Madeleine
- questions diverses : point sur les interventions de la Mission Locale Jeunes, sur la mise à disposition des salles communales au SI Jeunesse, et sur l'appel à projet RACINE (recherches sur l'adaptation aux canicules à l'intérieur des écoles), présentation du budget vert, partenariat avec la Direction des Finances Publiques (DDFiP)

CM du 02/07/2025

- services périscolaires : actualisation des tarifs du règlement de fonctionnement des temps périscolaires et modalités de services
- actualisation du règlement intérieur de la crèche
- décision modificative n°1
- tarification funéraire
- approbation de la sollicitation de la commune au fond de concours « accompagnement technique et financier pour les projets solaires photovoltaïques »
- tableau des emplois : création d'un 0,34ETP supplémentaire à la Crèche (pour le ménage et les repas) et d'un +0.2ETP au RPE pour augmenter la plage d'ouverture du RPE
- questions diverses : bilan financier du tarif social de la cantine, maraîchage, informatique de la Mairie et de l'EHPAD

CM du 24/09/2025

- attribution du montant des récompenses pour les lauréats du concours photo 2025
- délibération relative au plan d'action dédié à la défense extérieure contre l'incendie
- décision modificative n°2
- renouvellement du marché assurances de la commune
- reconduction de l'attribution d'une subvention à l'AMEJ (centre d'animation socio-culturel) relatif au contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) 2025-2026
- subventions aux associations à caractère général et social
- informations diverses : bilan du dispositif « Aller vers »
- questions diverses : sécurité, relations avec le Syndicat Intercommunal Jeunesse (SIVU), vitesse

CM du 12/11/2025

- convention territoriale globale 2026-2029
- fixation des tarifs des salles communales au 01/01/2026
- tarification et règlement du marché hebdomadaire à compter du 01/01/2026
- convention de servitude et d'occupation pour la pose de piézomètres sur les parcelles communales
- avis de la commune sur le bilan de l'application du Plan Local d'Urbanisme Habitat et Déplacement (PLUi HD) de Grand Chambéry
- recensement de la population 2026 - rémunération des agents recenseurs - créations d'accroissement temporaire d'activité d'adjoints administratifs territoriaux
- informations diverses : réseau de chaleur urbain

CM du 17/12/2025

- adhésion à l'Association Nationale des Elus en charge des Sports (ANDES)
- adhésion au contrat d'assurance groupe pour la couverture des risques statutaires du CDG 73 (Centre de gestion de la Savoie)
- actualisation du règlement intérieur de la bibliothèque

- adhésion à la Charte constitutive du Conseil Local de Santé Mentale de l'agglomération Chambérienne
- approbation du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)
- convention de participation sur le risque « santé » avec le CDG 73
- mise en place d'un Plan De Mobilité employeur (PDMe)
- décision Modificative n° 3
- débat d'Orientation Budgétaire (DOB) 2026
- délégation de signature à M le Maire pour les études et les travaux liés à la réfection des terrains de tennis

- autorisation de lancer une étude d'opportunité financière et technique pour la création d'un chauffage urbain sur le centre bourg
- soutien financier et partenariat entre la commune et un jeune athlète de Barberaz engagé en natation
- informations diverses : Rapport Social Unique 2024, rapport d'activités 2024 de Grand Chambéry, actualités sur l'école de l'Albanne

Des finances maîtrisées au profit d'une politique ambitieuse

Du côté des investissements :

Les finances municipales ont été atypiques en 2025 : les dépenses pour les travaux d'amélioration de la commune ont encore été à un niveau très élevé (école de l'Albanne, rénovation de 2 rues, rénovation du terrain d'entraînement...) par rapport aux années précédentes.

En effet, le principal chantier du mandat, la rénovation et extension indispensable de l'école de l'Albanne a mobilisé près de 6,5 millions d'euros, répartis majoritairement sur 2 ans.

Ce projet constitue une belle réussite dont il a déjà été fait état : une école remise à neuf pour 40 ans avec des matériaux de très bonne qualité, une réalisation soignée, une extension de superficie pour les classes et pour le restaurant scolaire et une excellente qualité de l'air à l'intérieur des locaux. Le chantier a été mené avant son terme et avec des montants d'imprévus inférieurs à 5% (rare dans une rénovation de bâtiment).

L'opération s'appuie sur des financements mixtes. En effet :

- environ **1,7 millions** sont issus des **subventions** des partenaires traditionnels (État, Région, département et agglomération de Chambéry),
- **1,1 million** provient des économies et de l'autofinancement de **la commune**, tout en maintenant un fonds de roulement largement suffisant (2 M€ contre 1 M€ pour les communes de notre strate)
- **3,2 millions de deux emprunts indexés** sur le cours du **livret A** qui seront remboursés par les impôts des années à venir (ce sont donc des emprunts à taux variable mais qui n'ont rien à voir avec les taux variables dépendants des marchés financiers). Un de ces emprunts est contracté pour 20 ans (700 000 €) et un autre pour 35 ans (2,5 millions) afin d'étaler les échéances au plus près de la durée de vie du bien. Le cours du livret A ayant diminué en 2025 (de 3% à 1,7%), cela réduit d'autant nos charges d'intérêt (30 K€ en 2025).

Enfin, cette école dont la **consommation d'électricité et de chauffage** était disproportionnée et pesait sur les finances municipales a **réduit ses consommations de 84%**. Elle est par ailleurs capable de fournir régulièrement de l'électricité à d'autres bâtiments communaux grâce à ses panneaux photovoltaïques. Elle est également libérée des variations des cours du gaz avec le passage à la géothermie.

La **rénovation énergétique des bâtiments**, d'abord centrée sur les écoles, puis progressivement sur la quasi-totalité des autres bâtiments a conduit à une réduction de 50% de consommation d'énergie en 5 ans, et permis de se rapprocher, dès 2025, des normes prévues pour 2050 par le décret tertiaire.

Les investissements de 2024 et 2025 ont aussi concerné **l'éclairage public**, dont la rénovation complète, terminée au début de l'été, garantit une réduction de 77% des consommations. Le financement s'est appuyé sur un emprunt de 650 000 € sur 13 ans seulement (= durée de rentabilité de l'investissement) alors que la durée réelle devrait être au moins de 30 ans.

Rappel : les communes ne font pas de déficit puisque les recettes doivent couvrir les dépenses de fonctionnement (article L.1612-4 du code général des collectivités territoriales (CGCT) : « le budget d'une collectivité doit être voté en équilibre réel ») et qu'il n'est pas permis de s'endetter pour financer les dépenses de fonctionnement (salaires, dépenses courantes...).

Du côté des dépenses de fonctionnement :

Les charges courantes :

Les **économies de consommation d'énergie** de -40% par rapport à 2019 (en prévision, elles seront supérieures à -50%, pour 2026) ont permis au budget de supporter les explosions successives des prix du gaz et de l'électricité.

De plus, les contrats arrivant à échéance ont été systématiquement remis en concurrence et les marchés avec les communes de l'agglomération, le Centre de gestion ou encore l'Ehpad ont été mutualisés. Ces actions ont permis de stabiliser les dépenses courantes.

Les dépenses de personnels

Elles ont été également stables en 2025 par rapport à 2024, malgré des augmentations décidées nationalement (du fait du non remplacement de certains départs/arrêts de personnels).

Au final, les derniers exercices budgétaires garantissent une capacité de financement stable d'environ 750 000 € par an au profit des investissements du quotidien, dans un contexte national de moindre financement par l'Etat.

Zoom sur l'endettement

L'endettement de la commune est l'une des pistes pour financer les investissements, comme pour un particulier qui achète un appartement ou une maison. L'endettement de Barberaz est dans la moyenne des communes de notre taille, à environ 1230 euros par habitant pour un encours de dette inférieur à 6,9 millions à fin 2025.

La commune, grâce à un excédent de fonctionnement stable, conserve une capacité de désendettement inférieure aux seuils d'alerte.



Vous souhaitez plus d'informations sur le budget, ou un autre sujet ? Repérez la(les) date(s) de réunion de Conseil municipal concerné(s) sur la page de gauche, et rendez-vous sur www.barberaz.fr/la-commune/conseil-municipal/compte-rendu/2025 pour consulter les documents qui s'y rattachent.

Les investissements massifs et essentiels en faveur de la transition énergétique ont permis de réduire l'augmentation de la facture énergétique de 160 000 € en 2025 (soit 12% des dépenses de fonctionnement).

BIENVENUE...

...aux nouveaux habitants sur la commune



Vendredi 10 octobre, la commune de Barberaz a organisé sa traditionnelle soirée d'accueil des nouveaux habitants.

Lors de cet événement, le maire a pris la parole pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants et présenter les élus. Un diaporama, commenté par le maire et l'adjointe au logement et à l'accueil des nouveaux habitants, Mme Monique Le Chêne, a ensuite permis de faire découvrir la commune et son agglomération, sous tous leurs aspects : histoire, patrimoine, infrastructures, services, associations. De plus, ils ont évoqués les projets en cours ainsi que les événements festifs, sportifs et commerciaux qui animent la vie de la commune, tout au long de l'année. Parmi les axes développés : la rénovation de l'école Albanne, l'extension des infrastructures sportives et les efforts en matière de transition écologique.

Une représentante du réseau Synchro Mobilités était présente pour expliquer les solutions de déplacement (transports en commun et mobilités douces) dans l'agglomération de Grand Chambéry. Des documents Synchro ainsi que des petits cadeaux de bienvenue ont été mis à disposition.

Après les présentations formelles, les nouveaux habitants ont eu l'opportunité d'échanger directement avec les élus. Les questions ont fusé autour des sujets de la vie quotidienne : logement, écoles, associations, participation citoyenne. La soirée s'est terminée par un moment de convivialité autour du verre de l'amitié, favorisant la création de liens entre les nouveaux habitants et les élus.

...aux habitants de l'immeuble de l'Albanne

Le permis avait été signé en 2017, quand la commune était carencée en logements locatifs sociaux.

Les 36 logements ont été livrés en décembre, après près de 3 ans de travaux et des retards accumulés à cause notamment de la remontée de la nappe de l'Albanne qui a inondé le chantier.



...aux nouveaux forains

Beaucoup de nouveautés cette année sur le marché de 7h à 12h30, avec un nouveau stand tous les vendredis :

- Damien et Nicolas du **GAEC Les jardins pentus** de Saint-Franc avec leurs légumes bio de saison, en remplacement de Patricia qui a dû cesser son activité. Vous étiez nombreux à attendre des légumes en circuit court et bio : c'est désormais chose faite. Ils proposent également des fruits locaux

Quatre sont présents tous les 15 jours :

- Samuel fabrique des boissons bien-être comme le BISSAP et le KOMBUCHA
- Arnaud propose ses pâtes maison, gnocchis, arancini, raviolis...
- Au cœur des pétales avec Loane et ses fleurs
- Jérémy de la brasserie La Gerboise produit des bières blonde, blanche, rousse...

Et lorsque le temps le permet :

- Fred et Laurent sont deux bouquinistes itinérants avec un choix de centaines de livres pour petits et grands



Ils viennent compléter l'offre déjà existante constituée de forains venant tous les vendredis :

- "La flamme aux bois" alias Freddy avec ses plats cuisinés
- Le GAEC "La ferme de Caban" : Sophie nous propose sa production de fromages de chèvre et de brebis ainsi que des fromages savoyards issus de coopératives voisines
- "Levain en tout point" avec Eglantine et ses pains à la farine BIO et cuits au feu de bois
- Les bouchers Christophe et Alexandre qui nous présentent un grand choix de viandes
- François avec ses délicieuses bugnes cuites devant vous et ses quiches maison

Ou périodiquement :

- Didier avec ses noix de Grenoble produites à Poliénas en Isère
- Jérôme avec son miel d'excellence primé au salon de l'agriculture
- C'est pas de la tarte alias Lucas et ses pâtisseries gourmandes



...à La table de Barberaz

Sur la place de la Mairie, le local resté vide depuis 7 ans a accueilli au printemps une nouvelle table où Gilles Hérard et son équipe de 4 cuisiniers et 4 personnels de salle, proposent du lundi au vendredi midi, au déjeuner et au dîner, une cuisine bistro, sans cesse renouvelée. Ancien de chez Bocuse et Ducasse, ce fils de paysan, éleveur de porcs et fromager, n'en est pas à son coup d'essai : il a travaillé à l'ouverture de la Maison Rouge et dirigé L'atelier à Chambéry. C'est un homme de défis qui met en valeur les ressources locales et particulièrement la cuisine de terroir italo savoyarde raffinée.

À la belle saison, la brasserie permet également aux habitants et aux passants de prendre un verre sur les terrasses de la place.



RESTAURANTS

D'autres idées pour se restaurer à Barberaz

Trois restaurants traditionnels sont également proposés sur notre commune :



- Le plus ancien est **La maison rouge** au **61 rue de la République** qui propose :
- son restaurant ouvert du lundi au vendredi midi et soir, ainsi que le samedi soir,
 - son bar dès 6h30 pour le petit-déjeuner,
 - Le Petit Comptoir, tous les jours pour des petits plats sur place ou à emporter.

Il dispose d'une partie hôtel, avec des salles pour l'organisation de séminaires, ainsi qu'un espace bien-être spa et massage accessible sur réservation et l'été un patio et des terrasses végétalisées.

Depuis 3 ans, le **Colonel Popote** vous invite au **40 route d'Apremont** du lundi au vendredi à l'heure du déjeuner, ainsi que les mercredis et jeudis soirs, à découvrir une cuisine du marché, préparée à partir de produits frais et de saison. Vous dégusterez des plats raffinés, réalisés avec les productions issues des savoir-faire locaux. Et grâce au Colonel, la popote devient un véritable festin pour les sens !!!



En fin d'année, un nouveau restaurant, **La Source**, a ouvert au **3 route de la Peyse**. L'équipe de l'Entrenous à Voglans, (Mélicha, Marco, Sylvie et Émilie) poursuit son aventure à Barberaz et propose une cuisine familiale, généreuse et authentique.

Dans une ambiance conviviale, dès le matin, La Source vous accueille autour d'un café, puis au déjeuner avec un menu du jour et une carte de saison élaborés à partir de produits frais et locaux. Le restaurant dispose également d'une salle de séminaire équipée de tout le matériel professionnel nécessaire, idéale pour vos réunions ou événements. Des prestations sur mesure vous seront proposées : petit-déjeuner, menu de groupe, pause-café...

Côté restauration rapide, vous pouvez compter sur **l'As de Pizz'** au **17 route d'Apremont**, la **Boulangerie L'arôme** au **19 route d'Apremont**, **Carrefour Express** au **64 route d'Apremont** et **O'Tasty** au **3 route de la Peyse**. Pour une ambiance orientale, le restaurant **La terrasse** vous propose ses grillades, couscous et tajines au **3 route de la Peyse**.

VŒUX

Une déambulation pour présenter la commune

Le 17 janvier 2025, de nombreux habitants se sont retrouvés, en grande salle polyvalente, à l'occasion de la cérémonie des vœux. Le Maire avait choisi d'évoquer dans son discours à la population les **pérégrinations sur une journée d'un Barberazien imaginaire**, Christian. Cette déambulation urbaine a permis au premier magistrat d'évoquer la chance de vivre à Barberaz et de bénéficier de commerces agréables, d'un marché dynamique ou encore de services multiples au titre de la commune, de l'EHPAD des Blés d'Or, de l'agglomération ou de l'AMEJ. Il a rappelé les actions sociales mises en place en 2024 (mutuelle communale, sécurité sociale alimentaire, CLAS pour les élèves, ateliers sociolinguistiques...), la richesse du tissu associatif, et la qualité de la restauration scolaire très appréciée des parents et enfants. La performance du travail accompli par les nombreux bénévoles au tiers lieu du Percolateur a été également mise en évidence.

Puis, un **coup d'œil dans le rétroviseur a été donné sur l'année 2024, au destin olympique**. Ainsi étaient fêtées deux pépites sportives de la commune : Emma Lombardi et Emile Vincent, aux résultats exceptionnels. L'organisation de la course pour tous des Olympiades entre quartiers, et la mise en place d'un club 2024 lors des retransmissions des JO, ont été également rappelés. Le voyage des enfants des écoles élémentaires de l'Albanne et de la Concorde aux JO Paralympiques, en septembre 2024, était retracé dans un

montage vidéo coloré et joyeux. Enfin, il a souligné la nécessité d'agir contre le réchauffement climatique comme cela a été effectué lors des chantiers de rénovation/restructuration de l'école Albanne et la rénovation complète de l'éclairage public. La manifestation s'est terminée par le traditionnel moment convivial préparé par Saveurs Savoie de Barberaz.



HOMMAGE

aux anciens élus municipaux



L'année 2025 s'est achevée avec le décès de 4 personnes anciennes élues, qui s'étaient mises au service de la collectivité sous 3 maires différents.

Josiane Chalansonnet a été conseillère municipale dans l'équipe de Jean Pollier entre 2002 et 2008. Ses fonctions d'infirmière scolaire l'ont naturellement poussé à s'investir dans le domaine scolaire dans ses missions municipales. Femme de caractère, chaleureuse, toujours disponible, elle nous a quittés le 12 mars.

Paul Crochon nous a lui-aussi quittés au cours de ce mois de mars 2025. Ingénieur de formation, il avait exercé les fonctions d'adjoint au Maire entre 1990 et 2002 d'abord à l'urbanisme et à l'environnement puis à l'urbanisme et aux travaux lors des mandatures de Bertrand Mattéi. Homme de dialogue, il laisse le souvenir d'un élu compétent.



Âgé de 73 ans, **Gilbert Dubonnet** est décédé le 1^{er} mai après une lutte courageuse contre la maladie.

Né en 1952 à Chambéry, il devient barberazien en 1955 après avoir habité Montagnole.

Investi pour la collectivité, conjuguant sérieux et bonne humeur, homme d'action et sportif, il aimait organiser des actions et des manifestations.

Footballeur, il a intégré le club de la JSC, en qualité de joueur pendant 30 ans,

mais s'y est aussi investi en qualité de vice-président de la commission animation où il excellait dans l'organisation de manifestations diverses, et dans le sponsoring. Il a également participé à la célèbre fanfare des Trompettes de Barberaz, où il jouait du cor de chasse.

Gilbert s'est aussi engagé dans la vie politique : conseiller municipal de Barberaz en 1983, il a œuvré pendant 18 ans en qualité de conseiller aux écoles et d'adjoint aux sports, sous les mandats de MM. Constantin et Mattei. Suite à son déménagement, il a été élu à la mairie de La Ravoire de 2014 à 2020, sous le mandat de M. Bret, et a été président du Syndicat intercommunal jeunesse du canton de La Ravoire de 2014 à 2015.

« Tu nous laisses des valeurs solides, ton passage sur cette terre reste marqué du sceau de la confiance et de l'amitié partagée », telle est la dernière phrase prononcée par son fils David lors de ses obsèques.

Suzanne Busillet, élue sur la liste Barberaz au Coeur conduite par Jean Pollier, a été conseillère municipale déléguée au scolaire et au Conseil Municipal Enfants (précurseur de l'actuel Conseil Municipal Jeunes) entre 2001 et 2008. De nature affable, c'était une femme serviable et soucieuse des autres dont l'engagement était salué par tous. Elle nous a quittés le 24 septembre 2025 à l'âge de 85 ans.



TRAVAUX

Arrosage écologique grâce à la cuve Daisay



Au cours des semaines particulièrement sèches et chaudes de l'été 2025, vous avez peut-être eu l'occasion de croiser nos agents municipaux en action avec leur nouvelle citerne. Remplie d'eau de pluie, la citerne posée sur le plateau du camion a été fréquemment utilisée par les services techniques pour procéder aux arrosages réguliers des plantations communales. Les travaux de récupération d'eau de pluie réalisés en 2024 sur la cuve Daisay, pour un montant de 25 K€ TTC dont 12 K€ couverts par une subvention « Eau Climat On Agit » ont ainsi permis d'économiser de nombreux m³.

Travaux d'aménagements des terrains de foot



Le petit terrain réhabilité

Barberaz disposait, il y a quelques années, de trois terrains de foot aux dimensions réglementaires : un en stabilisé, éclairé pour les entraînements nocturnes et deux en herbe, non éclairés. Suite à la disparition du club de foot précédent, le terrain en stabilisé a été reconverti : une grande partie en aire de tir à l'arc, et les surfaces restantes en terrains de pétanque et en city stade, en 2022. Le deuxième terrain, très mal drainé et très mal éclairé, était en mauvais état. De ce fait, l'ASB, le nouveau club de foot (près de 300 licenciés) a surutilisé le terrain d'honneur, qui avait été refait en 2021. **Pour éviter d'endommager davantage le terrain d'honneur, le club a dû utiliser, pour les entraînements, le terrain synthétique du lycée Monge, en contrepartie d'une contribution financière, payée par la commune.** Afin de réduire les coûts à l'avenir, la commune a engagé d'importants travaux au printemps 2025 pour rénover le terrain d'entraînement (pelouse, drainage adapté, arrosage intégré...) et installer deux projecteurs du côté de la piste cyclable. Pour limiter les dégradations liées à des incivilités récurrentes (présence de chiens, quads, motos, de chercheurs de métaux...), le terrain a dû être clôturé mais reste accessible aux associations, sur demande. En complément du citystade, le **petit terrain à proximité des cours de tennis a été réhabilité** pour permettre les parties de foot entre copains ou en famille : nivellement et ré-engazonnement. Le montant de l'ensemble des travaux s'est élevé à 120 K€ (dont 55 K€ d'éclairage) financés à hauteur de 33 K€ par le Département.

La clôture du terrain permet aussi de répondre aux mesures Vigipirate imposées aux écoles. Les enseignants peuvent désormais organiser sur ces deux terrains des activités, puisqu'ils sont sécurisés.

Des containers semi-enterrés sur le parking du Mont Carmel

Depuis la destruction par incendie du local à poubelles, plusieurs bacs roulants étaient entreposés à l'entrée du parking, à proximité du cimetière. La barrière de poubelles, en bordure de route était visible de tous et dégradait l'image et le cachet paysager de ce secteur d'intérêt de Barberaz, donnant accès au Parc de Buisson Rond. Aussi, la commune a insisté auprès du service déchets de Grand Chambéry pour rendre ce secteur prioritaire, au niveau du plan de containérisation progressif de toute l'agglomération. Durant l'été 2025, 6 containers ont été mis en place pour un montant total de 60 K€ TTC entièrement financé par Grand Chambéry.



Avant

Après

Chantiers d'été pour les jeunes

1^{er} job

Des jeunes du canton (dont plusieurs de Barberaz) ont participé au chantier « 1^{er} job » organisé par le Syndicat intercommunal Jeunesse (SIJ) pendant une semaine. Encadrés par le coordinateur du SIJ, avec le soutien logistique de la directrice des services techniques et un suivi assuré par les élus, 8 jeunes de 16 à 17 ans, sont intervenus sur l'**école maternelle de la concorde, pour des travaux de peinture** (couloir et classe). Pendant cette semaine de travail, les jeunes en ont **profité pour s'initier aux gestes de 1^{er} secours**. Le chantier s'est achevé par un moment convivial, après la visite des travaux effectués, avec les élus, les services et le coordinateur du SIJ. A cette occasion, plusieurs adultes ont souligné la qualité du travail effectué.

Souvenir du chantier SIJ



Chantiers écocitoyens



Photos du chantier AQCVC en page 47

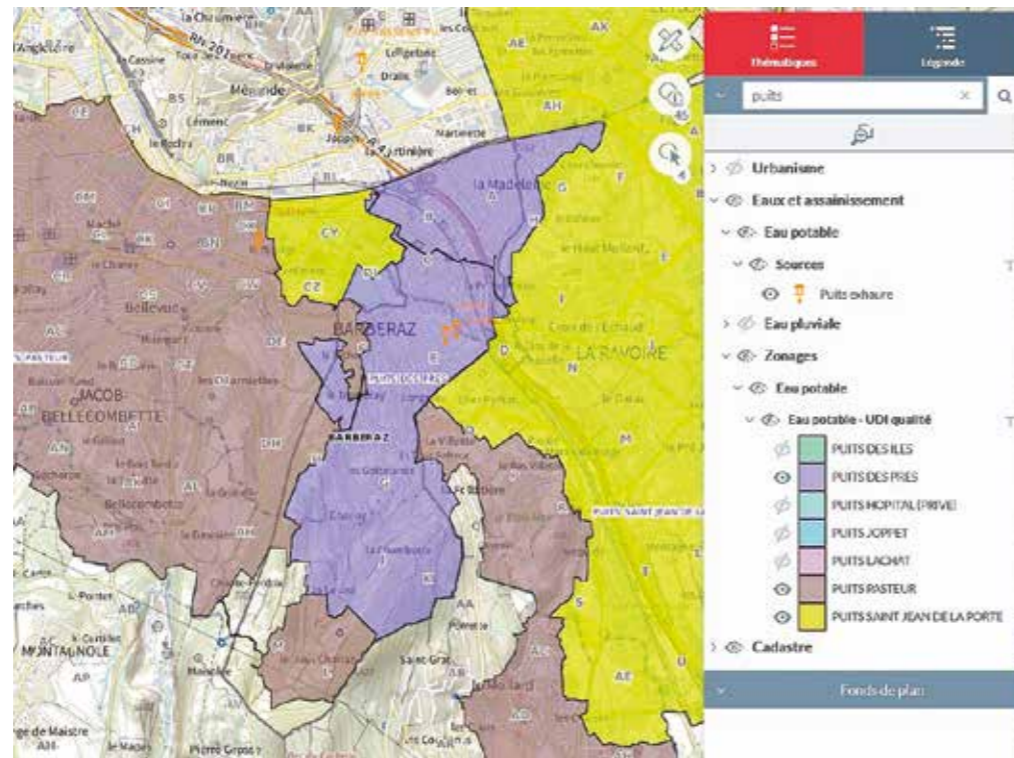
Une dizaine de jeunes de 16 à 18 ans, encadrés par deux animateurs de l'AQCVC (Association de Quartier du Centre-Ville) de Chambéry, ont travaillé à la **rénovation des bordures des terrains de pétanque et à l'entretien des abords de la VRU rue Lafayette**, pendant une semaine, au mois de juillet.

Ce chantier écocitoyen a été piloté et subventionné par Grand Chambéry, le Département, les collectivités inscrites dans le dispositif, la Cité éducative et le Plan de lutte contre la pauvreté. Il a aussi fait l'objet de passages réguliers de la part des élus et du soutien logistique du responsable des services techniques. Ces chantiers permettent aux jeunes de découvrir un travail manuel, de se faire une **première expérience professionnelle** et de se sensibiliser à la préservation de l'environnement... tout en touchant un petit salaire ! Ils favorisent également les rencontres entre jeunes de l'agglomération de Chambéry. Il a donné également l'occasion aux animateurs de travailler sur la confiance en soi des jeunes, sur l'écoute et le respect de chacun et c'est dans une ambiance détendue qu'il s'est achevé.

Quand des entérocoques perturbent la potabilité de l'eau



Le saviez-vous ? Barberaz est alimentée à 95% par les deux puits du stade, situés de part et d'autre du terrain d'entraînement de football. L'eau pompée est ensuite acheminée dans 2 réservoirs situés sur les hauteurs de Barberaz : celui du Vernier puis celui de Roquières-Bouzon.



Le zonage de l'eau potable à Barberaz

Le vendredi 7 mars 2025, l'Agence Régionale de Santé a alerté par mail Grand Chambéry de la présence d'entérocoques dans le réservoir d'eau potable du Vernier qui dessert la commune de Barberaz et une partie de La Ravoire (secteur Madeleine).

Il a été demandé à tous les habitants de ne pas boire l'eau du robinet, à moins de la faire bouillir pendant plus de 10 minutes. Une distribution d'eau en bouteilles a eu lieu à la mairie de Barberaz et a duré 24h. Plus de **10 000 bouteilles ont été distribuées par les élus, membres du CCAS et des agents de Grand Chambéry**, dans le calme et la bonne humeur.



La Direction de l'eau et de l'assainissement de Grand Chambéry a immédiatement œuvré à rétablir la qualité de l'eau sur la commune de Barberaz et une partie de la Ravoire, impactées par la pollution aux entérocoques du réservoir situé sur les hauteurs de Barberaz (chemin de Lélia).

Dans un premier temps, c'est la quasi-totalité de la commune qui a été concernée par la mesure d'interdiction de consommation. Le samedi matin, les services de Grand Chambéry ont alimenté toute la partie Madeleine avec l'eau venant de Saint Jean de la Porte, permettant ainsi à plus de 1000 foyers de retrouver la possibilité de boire l'eau du robinet.

Les actions curatives et les analyses de contrôle ont été multipliées durant le week-end, par le service des eaux. Le traitement au chlore mis en place dès le début de l'alerte a été efficace et a permis la désinfection de l'eau issue du réservoir du Vernier. Les nouvelles analyses bactériologiques ont été validées le lundi 10 mars au matin par l'ARS, permettant un retour à la normale.

Les abonnés ayant donné leur numéro de téléphone à Grand Chambéry ont été prévenus par SMS par la Direction de l'eau et de l'assainissement de Grand Chambéry : **pensez à vérifier sur votre compte que vous avez renseigné votre téléphone !**

Qu'est-ce que les entérocoques ?

Il s'agit de microbes présents dans la flore intestinale et qui peuvent entraîner des troubles intestinaux. Régulièrement présents dans l'environnement, ces micro-organismes sont connus des services de l'eau.



Transition numérique en cours à la mairie

La commune et l'EHPAD ont un système informatique dont le budget annuel est de 70 000 € (moyenne 2024-2025), en comptant matériel, logiciel et support. L'architecture réseau et plusieurs logiciels datent d'une dizaine d'années. **Une réflexion s'impose concernant les moyens numériques de la commune** : serveurs, réseaux, mutualisation des outils EHPAD-commune, prestataires, participation aux systèmes d'information de l'agglomération pour tout ou partie des besoins... Une étude a donc été lancée sur tous ces sujets avec Grand Chambéry comme annoncé au conseil municipal de juin 2025.

En complément de cette étude, une réflexion est également menée sur la possibilité d'utiliser des logiciels libres en remplacement des solutions existantes, comme ONLYOFFICE en remplacement de la bureautique Microsoft Office, la messagerie Zimbra à la place d'Outlook, Jitsi plutôt que Zoom et pour des ordinateurs non critiques, Linux à la place de Windows.

Plusieurs ordinateurs de la mairie sont ainsi passés sous **Linux, permettant à des PC sous Windows 7 « de repartir pour 10 ans »** au lieu d'être mis au rebut (Linux double la durée de vie du matériel par rapport à Windows). Pour faire connaître ces solutions aux habitants, une **journée d'installation de Linux a été organisée le 27 septembre à la salle Polyvalente par l'association Alpinux**. Quelques PC sous Linux seront également fournis au centre social AMEJ et au Tiers lieu « Le Percolateur ».



Concernant les informations aux habitants, l'application pour smartphone IntraMuros a été lancée en juin. Elle permet d'accéder facilement au site et surtout elle facilite les interactions entre les habitants et la commune. D'un côté, les habitants peuvent faire remonter tout type de signalements (obstacle sur la route, problème d'éclairage, demande d'information sur un événement de la commune...), et de l'autre côté, la commune peut envoyer des messages importants aux personnes ayant téléchargé l'application.



Mise en accessibilité des bâtiments communaux

Cette année, des travaux d'accessibilité étaient concentrés sur 3 bâtiments communaux :

• **En 2024-2025, au groupe scolaire de l'Albanne** : la rénovation de la maternelle a permis la mise aux normes accessibilité de tout le site. Il y a eu notamment la mise en place d'une rampe d'accès dans la salle de motricité et des WC PMR dans le nouveau réfectoire.



Rampe d'accès dans la salle de motricité de l'Albanne...



... et nez de marche et contremarche contrastés



Un des nouveaux WC PMR et son lavabo adapté

• **Fin 2025, au Foyer Hubert Constantin et à l'école de la Concorde** : d'autres travaux moins importants, mais nécessaires à la mise aux normes accessibilité, ont été réalisés pour un montant de 4 217 €.

Ces travaux sont venus compléter les réalisations effectuées les années précédentes, comme :

• **En 2021, sur l'Avenue du Stade** : la mise en accessibilité du passage piéton situé en face de la résidence du clos de la Suisse.

• **Fin 2022, aux écoles de la Concorde** : la rénovation des sanitaires de la maternelle, la mise aux normes accessibilité des escaliers (bandes podotactiles, nez de marche et contremarche contrastés, main-courante en continue) et l'ajout de WC PMR à chaque étage à l'élémentaire.

• **Début 2022, au Club de tennis** : la rénovation et l'extension des vestiaires avec une restructuration afin d'y intégrer un WC et deux douches accessibles aux PMR.

L'agglomération agit pour réhabiliter les regards d'eaux usées et pluviales

La Direction de l'Eau et de l'Assainissement de Grand Chambéry a réhabilité 26 regards existants sur les réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales du coteau.

Les regards sont des ouvrages essentiels : ils permettent d'accéder aux réseaux enterrés afin d'assurer leur exploitation et leur entretien.

Certains regards de la commune présentaient une configuration dite « mixte », donnant accès à la fois aux réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées. Une simple paroi les sépare, ce qui peut, lors d'épisodes pluvieux importants, provoquer des **débordements du réseau d'eaux pluviales vers celui des eaux usées**. Ce dysfonctionnement entraîne une augmentation des volumes d'eau à traiter à l'Usine de Dépollution des eaux usées (UDEP) de Chambéry, pouvant à terme **nuire à son bon fonctionnement et à la qualité des rejets vers le milieu naturel**.

Afin d'améliorer le fonctionnement hydraulique du réseau, Grand Chambéry est intervenu entre la fin d'année 2025 et le tout début d'année 2026 sur 26 regards afin de séparer au maximum les deux réseaux et de limiter les échanges de flux.

Les travaux ont concerné les voies suivantes : rue François Carle, montée du Clos, rue de la Chambotte, rue de la Châtaigneraie, chemin des Prés, rue du Vieux Chemin et la route de la Villette.

Ces interventions s'inscrivent dans la démarche continue de Grand Chambéry visant à entretenir, **moderniser et fiabiliser les réseaux d'eau et d'assainissement du territoire**, au service de la qualité de vie et de la préservation de l'environnement.

PARTICIPATION CITOYENNE



Rue de la Madeleine sécurisée, en attente des enrobés définitifs

Les conseils de quartier ont validé de nouveaux aménagements de voirie

En 2025, les discussions sur les aménagements de voirie ont porté notamment sur :

Les aménagements routiers réalisés par la commune en 2025 :

- le chemin des prés après le passage en sens unique,
- l'implantation des chicanes avenue du Stade, avec l'objectif de trouver un équilibre entre ralentir la circulation et assurer la visibilité,
- la sécurisation du cheminement piéton de la rue François Miège, pour accéder à l'école de l'Albanne,
- et la sécurisation des aménagements du secteur de la Concorde, tous réalisés en 2025.

Les voiries d'intérêt communautaire :

La commune est intervenue auprès de Grand Chambéry, concernant les portions de voiries dont l'agglomération a la charge. Les aménagements visant à sécuriser la circulation des cyclistes et des piétons au croisement de la voie verte et de la montée du clos sont en cours de réalisation (voir page 44).

Un autre sujet de discussion en progrès est l'étude de l'élargissement du passage piéton sous la voie ferrée, pour en faire un passage surélevé mixte piéton/vélo. L'étude est terminée, les travaux doivent désormais être inscrits par Grand Chambéry dans ses plans d'investissements.

Toujours grâce à un dialogue continu avec l'agglomération, après deux ans de négociations entre le maire et Grand Chambéry, les **poubelles du Paterly sont enfin enterrées** depuis la rentrée de septembre 2025 (voir page 17). A la grande satisfaction des habitants et des usagers du cimetière.



Le chemin des prés pendant les tests...



... réaménagé après concertation

La sécurité routière :

Depuis plusieurs années, des radars pédagogiques ont été installés à plusieurs endroits dans la commune afin de vérifier le respect des limitations de vitesse et les nouveaux sens de circulation. Le constat est à peu près le même partout : du côté négatif environ 5% des véhicules ne respectent pas du tout les limitations, du côté positif 95% respectent ou dépassent à peine les limitations. À de nombreuses occasions, des habitants ont signalé par courriel ou lors des réunions, des non respects des sens interdits, des priorités et parfois même des ronds-points.

Ces comportements dangereux mais rares sont difficiles à prendre sur le fait ; notamment quand la police nationale vient à la demande de la mairie. Pour monter en capacité sur le contrôle de la sécurité routière, après une ASVP recrutée en 2023, la commune a lancé à l'été 2025 un recrutement pour un policier municipal (voir page 7). A terme, deux personnes seront habilitées dans la commune pour traiter ces incivilités.

Expérimentation Route de la Vilette



Démocratie participative : quels sujets abordés en 2025 ?

En 2025, outre les aménagements matériels dans les différents quartiers, les réunions participatives ont permis d'aborder différents sujets dont notamment :

Le budget communal

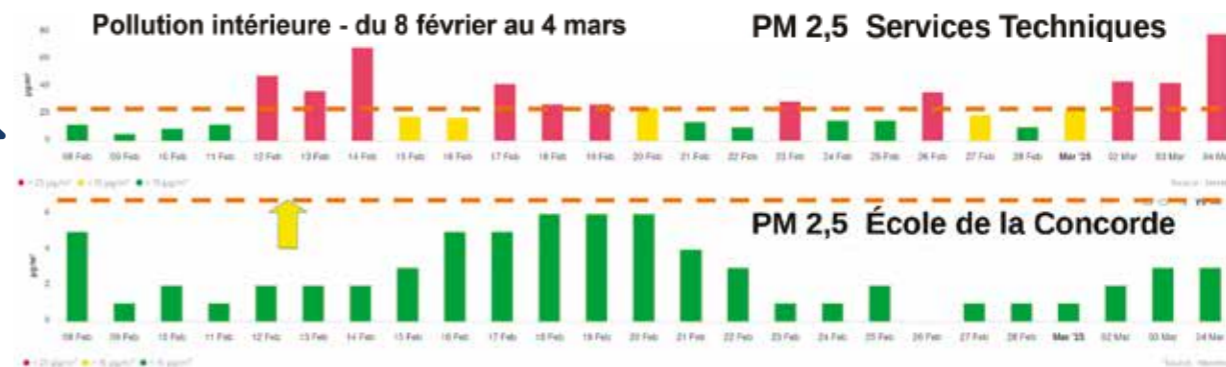
Les informations financières de la commune des années 2024 et 2025 ont été expliquées à travers la présentation du budget qui est un des actes les plus importants de toute collectivité. Malgré la technicité de ces informations et la particularité des finances publiques, cette présentation a répondu au double objectif de familiariser les habitants à ces données et de leur permettre d'y avoir accès afin de pouvoir en débattre.

Les pollutions sonores et atmosphériques

Les pollutions sonores dues à la voie ferrée et à la VRU tout comme les pollutions atmosphériques sont des sujets importants pour la qualité de vie des habitants. Les premières mesures de pollution leur ont été présentées. Elles font ressortir que la pollution atmosphérique est préoccupante à certaines périodes de l'année. Elles varient avec le trafic (départ et retour de vacances d'hiver) et la météo. Il en va de même pour les nuisances sonores le long de la voie ferrée, la situation n'est pas saine, du fait des trains qui dépassent les 90 décibels.

Les actions pour résoudre ces problèmes demandent la participation de tous afin que les autorités compétentes traitent ces sujets. Par exemple, dans le but de baisser le bruit le long de la voie ferrée, le matériel roulant doit évoluer comme le montre l'exemple de la Suisse. Les TER utilisent encore trop souvent des vieilles rames corail très bruyantes et leur renouvellement est décidé par la région. En matière de pollution atmosphérique, la vitesse optimale d'un véhicule automobile, en vue de minimiser la pollution qu'il émet, est de 60 à 70 km/h, d'où l'intérêt de demander l'abaissement de la vitesse sur la VRU de 90 à 70 km/h pour la santé des habitants.

Grâce aux mesures de pollution à l'intérieur de bâtiments, le constat a également été fait que les ventilations double-flux des écoles permettent d'améliorer grandement la qualité de l'air. A contrario, la qualité de l'air est bien moindre dans les bâtiments qui n'ont pas ce type de ventilation. Ces mesures permettent de rendre visible la situation et seront un élément à prendre en compte dans les investissements de la commune.



Le bilan énergétique

La présentation de ce bilan (voir page 38) a été rendue possible grâce aux mesures précises sur plusieurs années. Elles ont permis une baisse de la consommation d'énergie de 48% par rapport à l'année 2019, avec une économie financière de 162 K€ pour 2025 et une baisse de 55% des émissions de CO2.

Ce bilan illustre qu'il est fondamental de généraliser les efforts au domaine privé pour le bénéfice de tous. C'est ainsi, qu'une étude a été lancée sur le chauffage urbain à Barberaz (voir page 38).

Retrouvez l'ensemble des présentations sur www.barberaz.fr/vie-quotidienne/participation-et-vie-quotidienne, celle du budget figure dans le pavé "Juin/Juillet 2025"

Ce nouveau sujet de concertation avec toutes les copropriétés du centre et de la Madeleine sera crucial, car il permettra de réduire les factures de chauffage, d'assurer une disponibilité d'énergie locale même en cas de crise internationale et d'accéder à des subventions pour les isolations. L'énergie sera également un sujet de concertation pour la production de photovoltaïque dans le cadre d'une autoconsommation collective. Il conviendra également d'examiner quelles sont les copropriétés, entreprises et communes qui pourront en bénéficier, et les impliquer.

Les aménagements de la commune

Les conseils de 2025 ont aussi été l'occasion d'aborder le point d'étape sur les demandes des habitants : pose de radars pédagogiques, de panneaux de signalisation, plantation d'arbres, installation d'une fontaine à eau, de bancs, sécurisation des piétons et cycles, ou encore des décorations de Noël.



La nouvelle fontaine à eau installée sur la plaine des jeux

La gestion de crise

Au cours de 2025, la gestion de crise a été un autre sujet d'intérêt. L'exemple de la crise de l'eau potable au printemps (voir page 18) a permis de montrer les forces et les faiblesses de la municipalité lors de la survenue de crises. Un bilan a été discuté dans les réunions, notamment en ce qui concerne la vitesse de réaction et les moyens de communication avec les habitants...

Afin de faciliter la communication, l'application IntraMuros a été mise en route fin juin 2025. Elle permet à la fois aux habitants de signaler les problèmes qu'ils constatent ET à la commune d'envoyer des messages aux personnes ayant téléchargé IntraMuros sur leur smartphone : c'est donc une alerte mais pas seulement.

La participation des habitants est un enjeu important pour assurer le bon fonctionnement démocratique de la commune et le bien vivre à Barberaz. Les réunions de quartier (35 en 5 ans) sont un moyen essentiel pour recueillir l'avis de tous mais d'autres sortes de consultations sont à l'étude, notamment numérique avec IntraMuros qui constitue un pas dans cette direction où il reste encore beaucoup à faire.

ASSOCIATIONS

La pétanque de l'Albanne s'illustre

Forte de ses 83 adhérents, la Pétanque de l'Albanne s'est particulièrement distinguée sur les terrains savoyards mais également régionaux et nationaux au cours de l'année 2025, succédant à une année 2024 déjà très riche. Le club, présidé jusqu'en novembre par Myriam Boudin, a en effet remporté **7 titres de champions de Savoie** (4 en 2024), avec qualification des équipes pour les championnats de France et a obtenu 3 places de vice-champions de Savoie (qualifications en ligue).

Par ailleurs, 2 équipes se sont qualifiées en Coupe Régionale des Clubs (1 féminine et 1 masculine).

Notre club barberazien, sur le plan des résultats, est aujourd'hui le **2^{ème} club de la Région Auvergne Rhone Alpes**.

Aux vues des résultats 2025, l'avenir semble prometteur pour les adeptes barberaziens de la petite boule qui démontrent chaque semaine qu'au-delà d'un loisir, la pétanque est aussi un sport.



Le club reçu à la mairie pour ses bons résultats

Du côté des tatamis



Le judo-club de Barberaz a organisé une manifestation interclubs le 30 mars 2025 : plus de 160 judokas, originaires de quatre communes (Bassens, Belley, Novalaise et Barberaz) et âgés de 4 à 11 ans, se sont affrontés lors du Tournoi des Samourais.

La bonne santé sportive du club s'est matérialisée cette saison au travers de l'obtention de 3 ceintures noires pour Kissoum Maryam, Henriet David Mathéo et Balti Louay. En juin 2025, lors des championnats de France FSGT juniors, le club barberazien a décroché deux titres de champion de France grâce à Chloé Lajoinie et Gaétan Deronzier Girard, ainsi qu'un titre de vice-champion de France pour Kissoum Maryam.

La fin d'année 2024-2025 a été l'occasion traditionnelle de beaux moments au dojo du foyer Hubert Constantin pour tous les jeunes (et leurs familles) : parents (et grands-parents !) ont été invités à les rejoindre sur les tatamis, avant la remise des diplômes et la séance de remerciements de la part des élus aux dirigeants et particulièrement au coach Hassène Djimili.



La journée des talents

Le 13 avril 2025, la Mairie et le Comité d'animation de Barberaz (CAB) ont organisé la 2^{ème} édition de la « journée des talents ». La grande salle polyvalente a accueilli de nombreux artistes amateurs passés maîtres dans l'art de la peinture, de la sculpture, du travail du bois, de la gravure sur reliure, et bien d'autres disciplines.

Certains stands accueillent des talents individuels (notamment un jeune de 12 ans avec une démonstration de Rubiks cube très impressionnante) tandis que d'autres avaient fait le choix d'une exposition groupée pilotée par leur association Arts en Montagne. Beaucoup de prestations de chant ont été effectuées.

Cette journée a rayonné au-delà de Barberaz : des animations de Twirling bâton ont été proposées par une association chambérienne et deux jeunes d'Annecy porteurs de trisomie ont effectué de la danse de couple.

Elle a aussi donné l'occasion de remercier **Mireille Lechelle** pour ses années de travail à l'association culturelle et sportive AFACS et son implication pour la commune avec la fabrication de nombreux Bonhommes Carnaval. Une belle exposition de son travail avec les enfants a été réalisée dans la petite salle polyvalente.

Comme souvent lors de nos manifestations communales, le CAB a tenu la buvette et vendu de la petite restauration. Artistes comme spectateurs ont apprécié la convivialité autour du bar.

De plus, Gérard Lyonnet, personnalité bien connue à Barberaz, a animé la journée grâce à son orgue de Barbarie construit de toutes pièces par ses soins, pour l'émerveillement des enfants présents, interloqués par un instrument aussi « bizarre ».



Les exposants de la Journée des talents en grande salle...



... et l'exposition des bonhommes Carnaval en petite salle

Une nouvelle association :

Barberaz Pôle Musical (BPM)



Marquant l'ancrage communal barberazien dans son intitulé, BPM est l'une des associations tournées vers la musique, sa pratique, son apprentissage, son groove... elle a bloqué l'aiguille de sa boussole sur ce « Pôle ».

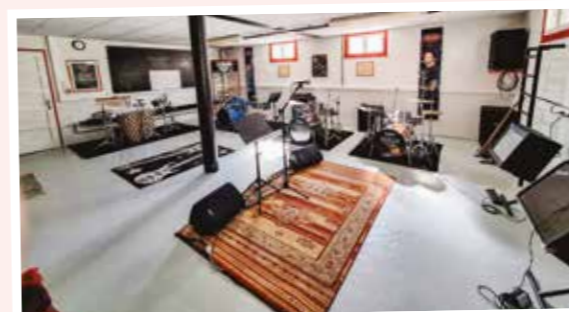
Créée pendant l'été 2025, à la suite de la disparition de L'Atelier Apprendre à Jouer, BPM emploie à ce jour 5 professeurs, tous diplômés d'enseignement musical, et tous musiciens professionnels reconnus dans le milieu :

- Paul-Vincent Ribeaucourt : Piano/Clavier
- Georges Ellyott : Chant/Voix/Gospel
- Fabiana Maniglio : Éveil Musical
- Yannick Mestrallet : Batterie/Percussions
- Kévin Mestrallet : Guitare/Basse

BPM est une école de musique inscrite au schéma départemental, qui dispose de plusieurs locaux entièrement rénovés par les membres de l'association et équipés de tous les matériels nécessaires (batteries, percussions, amplis, micros...) :

- Les activités de cours de Batterie/Percussion, Éveil Musical, et Ensemble musicaux ont lieu au foyer Hubert Constantin, 14 rue Centrale à Barberaz
- Les activités de cours de Piano/Clavier, Chant, Guitare/Basse ont lieu au 2^{ème} étage de la petite salle polyvalente, 1 avenue du Stade à Barberaz

Dès sa première année l'association a accueilli un nombre d'élèves conséquent. Pour les curieux : il est toujours possible de rejoindre l'aventure en cours d'année !



Le club de l'Espérance fête ses 50 ans



Début octobre, le club de l'Espérance a organisé des festivités à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de l'association.

En présence du Maire, Arthur Boix-Neveu et du Conseiller Départemental, Alexandre Gennaro, la Présidente Yvette Fétaz a rappelé le long parcours du club, depuis sa création le 26 juin 1975. Elle a évoqué le souvenir des présidents successifs qui ont contribué à faire de l'association un lieu de partage et de lien social : MM. Bataillard, Perin, Grenèche et Mmes Magnin, Ruffier des Aimes, Portes, Hanin et Faquin. **La Présidente a remercié tous les bénévoles** qui œuvrent, tout au long de l'année, à donner du plaisir aux **112 adhérents**, au cours des après-midi du jeudi avec des activités diverses : gymnastique douce, repas, sorties à la journée ou séjours en France.

Lors de cet après-midi festif, les adhérents ont été conviés à un "Embarquement imminent", comédie musicale créée et jouée par Pierre Luc et Véronique Moinel d'Evian, accompagnés de 2 danseuses de l'association Paradisia de Voreppe. Cette représentation a constitué le point d'orgue des festivités qui se sont conclues dans la bonne humeur par le verre de l'amitié et une délicieuse collation.

Une nouvelle équipe à l'EHPAD des Blés d'or

Début juillet, la **nouvelle directrice Graziella Pascal** a pris ses fonctions à l'EHPAD. Cette nomination est venue mettre un terme à un long intérim assuré par la Directrice Générale des Services, Emilie Martin.

Avec l'accueil au cours de ces derniers 18 mois de l'infirmière coordonnatrice Mélanie Gayton, la psychologue Stéphanie Zehr, l'animatrice Julie Dunn et une nouvelle responsable hébergement, l'équipe d'encadrement est maintenant au complet, et peut s'atteler aux projets d'envergure tels que la rénovation de l'EHPAD et la rédaction du futur projet d'établissement.



Graziella Pascal

Un EHPAD très animé



Tous ceux qui ont des parents résidant à l'EHPAD connaissent la responsable de l'animation, Julie Dunn. Celle-ci organise le quotidien des aînés, pour rompre l'isolement et maintenir des activités dans les différentes unités. Julie est également une musicienne qui, guitare en main, enchante certains après-midi, les anniversaires et les fêtes par ses chansons. Une chorale s'est même mise en place sous sa direction.

Le **programme d'animations repose** sur des **activités pilotées par l'animatrice** (loisirs créatifs, musique, activités culturelles...) et grâce à la présence d'**intervenants et bénévoles** qui proposent des activités régulières (yoga, activité physique adaptée, musique, activités manuelles...). Tout résident est convié aux activités, selon ses capacités et envies. Des activités spécifiques sont également proposées aux habitants des lieux de vie protégés, avec par exemple : des ateliers créatifs,

de la cuisine, ou encore des temps musicaux en fin de journée afin d'apaiser ce public sensible. De nombreux partenariats avec plusieurs structures et associations du bassin chambérien permettent également **l'enrichissement du programme d'animation au sein de l'EHPAD**, avec des propositions autour :

- du lien intergénérationnel (crèches, écoles, RPE...),
- du lien social (Association APF),
- de la culture en général (Conservatoire de musique, bibliothèques, Théâtre 40, Association Zicomatic...),
- et d'un lien unique en France avec l'espace Malraux de Chambéry (voir article LBO centre d'art ci-dessous).

L'Animation aux Blés d'or se veut inclusive, variée, adaptable et adaptée. Aucune participation ne se fait sans le consentement de la personne avec un accompagnement et une volonté d'intégration en douceur, selon les besoins et envies de chacun.

Le LBO centre d'art au cœur de l'EHPAD

LBO Centre d'art en Ehpad Un centre d'art - sous une forme - a été mis en place en 2022 grâce à un partenariat essentiel avec la Scène Nationale Malraux de Chambéry. Sous la coordination bienveillante d'un commissaire culturel, différents artistes sont accueillis en résidence, venant réaliser et présenter des œuvres avec, et auprès, des pensionnaires de l'EHPAD.

Tous les domaines artistiques sont explorés lors de ces résidences : peinture, sculpture, prestations musicales et sonores...

L'implication des résidents est valorisée par la création d'œuvres collaboratives. Ces résidences artistiques donnent lieu à des événements de restitution (vernissages, conférences...), rassemblant une fois de plus les habitants et artistes, mais aussi les proches, membres du personnel et bénévoles.

Depuis 2024, ces événements ont pris une nouvelle dimension avec un accueil du public extérieur, permettant une ouverture supplémentaire de l'EHPAD sur l'extérieur.

Quelques exemples parmi les œuvres issues des sessions 2025 :



Œuvre musicale (Damien Traversaz)



Œuvre d'artiste (Anne Guérain)



Œuvres créées collectivement (Sarah Battaglia et résidents)

Cette année le LBO a aussi accueilli une équipe de France TV : leur reportage et d'autres ressources sont disponibles sur lbo-art.fr

Prochaines visites guidées en 2026 :

- 🕒 Mercredi 04 mars 2026 à 10h30
- 🕒 Mercredi 01 avril 2026 à 17h30
- 🕒 Mercredi 06 mai 2026 à 10h30
- 🕒 Mercredi 03 juin 2026 à 17h30

Inscription sur <https://lbo-art.fr/visites/>

SOLIDARITÉS

Une sécurité sociale de l'alimentation expérimentée (SSALSa) en Savoie

Une belle initiative est née en Savoie en 2024, qui s'est réalisée en juin dernier : sur une vingtaine de communes (Cœur des Bauges et Canton de La Ravoire), les organismes de protection sociale que sont la Mutualité Sociale Agricole et la Caisse d'Allocations Familiales de la Savoie ont joint leurs efforts pour créer la **Sécurité Sociale Alimentaire Locale en Savoie (SSALSa)**, en partenariat avec la Monnaie Locale ELEF.

Ce projet a une triple vocation :

- Favoriser l'accès à une alimentation de qualité dans une démarche de développement local et de changement des pratiques alimentaires
- Apporter un soutien au pouvoir d'achat des familles
- Encourager l'émergence des circuits courts et soutenir l'agriculture locale.



400 allocataires de la CAF en bénéficiaire, des familles avec au moins deux enfants mineurs tandis que d'autres critères sont appliqués par la MSA. Concrètement, c'est un montant de 90 € par mois, sous forme de monnaie locale numérique éléf'A (LFA), qui a l'avantage d'être échangée contre des produits alimentaires exclusivement dans le réseau de producteurs et de distributeurs partenaires (plus de 40 d'entre eux sur le canton et ses alentours).



La commune de Barberaz a pleinement participé à ce programme de "Sécurité Sociale Alimentaire"

Afin de soutenir les foyers dans leur pouvoir d'achat, une information très large a été faite auprès de nos habitants : par mails, porte à porte, réunions, flyers, appels téléphoniques...



Ce qui a permis à 30% des familles éligibles d'en bénéficier (contre 15% dans le reste du canton) : les foyers cotisent une partie de leur allocation, entre 30 et 60 € par mois en fonction de leur quotient familial puis la CAF ou la MSA complète pour atteindre la somme de 90 € disponible chaque mois en éléf'A.

Pour tous renseignements, et inscriptions pour 2026, vous pouvez consulter les sites de la CAF et de la MSA ainsi que la liste des producteurs et des distributeurs partenaires SSALSa sur elefalimentaire.org

Ateliers Mémoire

Grâce à Atouts prévention Rhône-Alpes qui propose une offre en prévention pour favoriser un vieillissement actif, en bonne santé et l'association Itinéraires de Santé, créée par la Mutuelle Sociale Agricole, la commune a pu mettre en place **l'atelier PEPS Euréka** afin de proposer à nos aînés des ateliers mémoire, sans participation

financière des bénéficiaires. Une **quinzaine de personnes ont pu améliorer leur santé cognitive**, au cours de dix séances animées par Madame Anne-Marie Bossay. Les participants ont unanimement apprécié cet atelier et attendent avec impatience le prochain atelier « Gym des neurones ».

Le recensement des personnes vulnérables

Le soutien aux plus fragiles est une des priorités du mandat, d'où la mise en place dès l'été 2020 d'un élan de solidarité entre Barberaziennes et Barberaziens afin d'**aider les personnes les plus vulnérables**.

Depuis 5 ans, durant les périodes de fortes chaleurs, de confinement, de vacances et d'interdiction de la consommation d'eau potable, nous avons pris contact avec les personnes vulnérables **inscrites sur un registre**. En cours d'année, des appels téléphoniques sont réalisés par les élus et les services du CCAS afin de prendre des nouvelles et de créer des liens forts sympathiques. Des bénévoles ont pu intervenir dans des situations particulières.

La commune constitue le point d'information et d'appui aux habitants, en cas de risques majeurs (climatiques, accidentels...). Il est donc

primordial qu'elle connaisse l'ensemble de sa population qui demande une attention particulière.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Communal de Sauvegarde et du plan Canicule, le centre communal d'action sociale (CCAS) souhaite mettre à jour la liste des personnes vulnérables habitant Barberaz et désirant se faire connaître auprès de la commune.

Pour vous inscrire sur le registre, le formulaire est à votre disposition à la mairie, sur place, par courrier, par téléphone ou par mail sur social@barberaz.fr.

Le CCAS s'engage à respecter la confidentialité des données et à garantir un suivi adapté tout au long de l'année et lors de toute situation d'urgence.

Une offre de mutuelle communale



Après plusieurs mois d'étude et de comparaison entre une quinzaine d'organismes, la commune a signé le 4 mars 2025, une convention avec la Mutuelle "Entrenous" qui va pouvoir ainsi proposer son offre de « Mutuelle communale » à nos habitants.

L'objectif premier de cette signature est de permettre à chaque personne habitant ou travaillant sur notre commune de bénéficier d'une couverture santé de qualité à un tarif avantageux, afin de garantir l'accès aux soins à tous.

Cette mutuelle est sans frais d'entrée ni délai de carence. Elle ne vous demandera pas de dossier médical et ne procédera pas à votre radiation automatique en cas de changement de commune.

Pour vous informer ou pour souscrire, vous pouvez contacter la mutuelle au **09 69 39 73 38**. Cette dernière assure des permanences deux fois par mois à la mairie.



Barberaz s'engage pour la santé de ses habitants

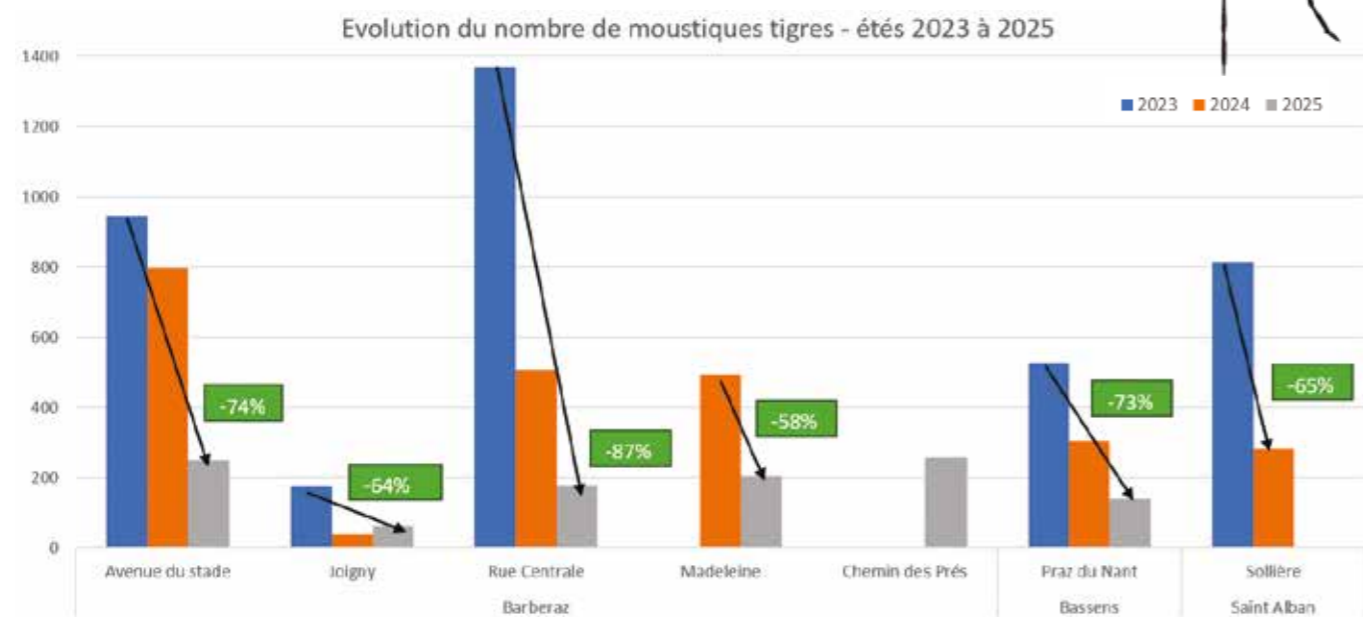
Cette année encore, Barberaz a poursuivi sa mobilisation en faveur de la santé et de la prévention.

Le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers Auvergne-Rhône-Alpes est venu à deux reprises sur le marché, afin d'effectuer des actions de prévention sur le thème des cancers du côlon, du sein et du col de l'utérus.

L'atelier dénutrition, tout comme les ateliers sommeil et mémoire ont affiché complet.

Afin de promouvoir une bonne nutrition et une activité physique régulière, les défis santé sont toujours d'actualité sur les panneaux lumineux et sur Facebook.

La lutte contre le moustique tigre s'est poursuivie. Elle est d'autant plus indispensable que plusieurs cas de Chikungunya sont apparus en Savoie. L'essentiel des bonnes pratiques, notamment penser à entretenir vos pièges et à supprimer les points d'eau stagnante, est désormais repris dans l'agenda-guide de la commune.



Une convention avec la Mutuelle Entrenous a été signée afin d'offrir aux habitants la possibilité d'avoir un meilleur accès aux soins en souscrivant à une **Mutuelle Communale compétitive** (voir page 25).

Enfin, la commune a signé la charte de **Ville ambassadrice du don d'organe** et accueilli la pièce "Itinéraire d'un enfant greffé".

Bien que 80% des Français se déclarent favorables au don de leurs organes après leur mort et que moins de 1% soient inscrits au registre national des refus, le taux d'opposition au prélèvement reste élevé. Cette contradiction s'explique souvent par l'absence de discussion préalable sur le sujet, au sein des familles. En effet, en l'absence de connaissance de la volonté du défunt, les proches peuvent exprimer une opposition par précaution. Il est donc essentiel que chacun énonce clairement sa position sur le don d'organes à ses proches. Ce geste simple peut permettre de respecter la volonté de chacun et de sauver des vies.

Le don d'organes en quelques chiffres :

- 5 634 greffes réalisées par an
- 27 500 personnes en attente de greffe
- 70 000 français vivant grâce à un organe greffé
- ≈ 1 000 décès/an causés par le manque de greffe

Nous avons également eu le plaisir de voir que l'une de nos pharmacies, **la pharmacie des Arums, était devenue la première pharmacie ambassadrice du don d'organes de Savoie.**

L'enfant greffé plusieurs fois devenu grand



Quand la vie dépend d'un coup de fil...



... et permet de se libérer des contraintes bidules !

Vos rendez-vous culture sur la commune !

En 2025, la commune a proposé une trentaine d'animations culturelles aux Barberaziennes et Barberaziens, poursuivant sa politique d'offrir un choix varié, avec de nombreux événements gratuits pour la plupart d'entre eux :

- 5^{ème} édition du concours photo avec cette année une exposition des photos salle Daisay et vote du public
- 4^{ème} édition de la Saint Patrick
- 4^{ème} édition de la Fête de la Musique, en collaboration avec le « Brin de Zinc »
- 4^{ème} édition des Feux de la Saint Jean, en collaboration avec l'ASB
- 4^{ème} édition du feu d'artifice du 14 juillet
- 3^{ème} édition du festival Barba'Trac organisé

en collaboration avec le théâtre 40 qui propose 6 séances de théâtre tout public et deux séances de théâtre pour les CM2

- 3^{ème} édition du concert de l'Harmonie Municipale de Chambéry
- 2^{ème} édition des Olympiades, compétition inter quartier ouverte à tous
- 2^{ème} édition de « Barberaz en scène », soirée théâtre
- En nouveauté cette année : la 1^{ère} édition du Friends'tival, avec une série de concerts pour fêter la rentrée

Sans oublier le carnaval, la journée des talents (voir page 23), le cinéma d'été, la journée du patrimoine (voir page 41) et de

nombreux concerts pour tout public qui ont animé la commune et rassemblé les habitants en toute convivialité.

Quatre expositions de peintures et photos ont été proposées aux visiteurs de tous les âges à la salle Daisay.

Beaucoup de ces événements n'auraient pas pu avoir lieu sans le concours d'associations barberaziennes qui agissent dans l'ombre : CAB, Association du Billeret, Tourisme Loisirs Culture... Merci à elles !

Retour en images sur quelques-uns des événements de l'année

Le 17 janvier, la **fresque participative** réalisée au printemps 2024 par le peintre Gerardo Melendez avec les habitants a trouvé sa place **sur le bâtiment des salles polyvalentes**. Sur le thème des jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, elle est ainsi visible de tous, depuis l'avenue du stade.



L'année 2025 a aussi mis à l'honneur le peintre Barberazien **Jules Daisay** (1847-1900). Cet homme aux multiples facettes a exercé de nombreux métiers : peintre portraitiste, premier directeur du musée des Beaux-Arts de Chambéry, conservateur et professeur de peinture dans les lycées de Chambéry. Il a également été 1^{er} adjoint au Maire de Chambéry. De plus, il était collectionneur d'œuvres de la Renaissance Italienne et du Baroque Napolitain.

Pour l'exposition « Jules Daisay » qui a eu lieu au musée des Beaux-Arts à Chambéry, du 16 mai au 19 octobre 2025, la commune de Barberaz a prêté temporairement l'œuvre « Le Christ aux liens » habituellement exposée dans l'église : l'occasion de voir le tableau de plus près puisqu'il était le dernier tableau visible de l'exposition.



En retour, le musée des Beaux-Arts a animé une conférence à Barberaz, le 16 octobre, et proposé deux visites guidées de l'exposition aux habitants de la commune.

Le 15 mars a été l'occasion de souhaiter une nouvelle fois la Saint-Patrick en grande salle polyvalente.



Le terrain de tir à l'arc a accueilli le désormais traditionnel feu du 14 juillet...



... mais aussi la séance de ciné d'été.



Le 17 novembre, la commune a reçu, lors d'une cérémonie à Paris, le **label de l'association « Lire et faire lire »**. Barberaz compte aujourd'hui 9 bénévoles qui proposent des lectures dans nos écoles et

à la bibliothèque pour tout public. Ces rencontres intergénérationnelles sont très appréciées des petits comme les plus grands.



Pour le concours photo 2025, c'est le public qui a été invité à voter pour ses 3 photos préférées lors de l'exposition du week-end des 29 et 30 novembre à la salle Daisay.



Exposition des photos du concours 2025 et des éditions précédentes

Le jeu des 1000 € de retour à Barberaz après 20 ans !

À la demande du maire, la commune a présenté sa candidature pour accueillir ce jeu mythique, et elle a très vite été recontactée !

Le 30 janvier, ce sont **cinq émissions** du « **Jeu des 1000 euros** » avec Nicolas Stoufflet de France Inter qui ont été **enregistrées à Barberaz** : la grande salle polyvalente était noire de monde, d'un public venu de très loin ! Des roulements ont été nécessaires pour que les gens qui attendaient dehors puissent rentrer dans la Grande Salle Polyvalente pour le dernier enregistrement, le tout dans la joie et la bonne humeur.

Au programme : qualifications en 2 tours puis enregistrement de 4 émissions « adultes » et d'une émission « jeunes ». À noter la participation et la **victoire au Banco de Sylvie, barberazienne !**

Pendant 1 semaine, du 24 au 28 février, l'émission était diffusée de 12h45 à 13h sur France Inter, avec une audience de plus d'un million d'auditeurs quotidiens, ce qui en fait **l'une des émissions radio les plus écoutées de France.**



Podcast à réécouter sur :



Pour mieux les connaître, suivez les guides !

Le métier de bibliothécaire ne se limite pas à l'accueil du public (même si c'est souvent la partie qu'elles préfèrent !).

Il faut aussi s'occuper des collections : **choisir et commander les livres**, les **cataloguer**, les **trier**, les **réparer**, les **ranger**, les **équiper** de codes-barres et de cotes et organiser leur classement... sans oublier parfois de **désheber** (rassurez-vous, rien à voir avec le jardinage ! En fait il s'agit de renouveler les collections).



À cela s'ajoute l'organisation de leurs **animations de lecture**, **ateliers créatifs**, **formations**, **partenariats**, **visites en librairie** et **réunions de réseau** tout au long de l'année.

Cette année, vos bibliothécaires ont mis un point d'honneur à **redonner des couleurs à la bibliothèque**. Les locaux ont été réaménagés et les collections largement renouvelées pour offrir un espace encore plus agréable.

Vous découvrirez notamment :

- un **espace jeunesse repensé** pour le confort des petits et des grands ;
- des **collections enrichies** par une avalanche de nouveautés ;
- un **rayon manga** qui a triplé de volume !
- un **fonds jeunesse** renforcé avec les meilleures parutions du moment et de nouvelles séries à la croisée de la fiction historique et du documentaire ;
- une **sélection de littérature adulte** incluant les nouveautés de la rentrée littéraire de septembre.

QUE VOUS SOYEZ INSCRITS OU NON, VOUS ÊTES TOUS LES BIENVENUS !



Une bibliothèque gérée à 4 mains !

Nichée au cœur de la Galerie de la Chartreuse, la bibliothèque **Marguerite Chevron** accueille depuis 1993 lectrices et lecteurs de Barberaz et depuis 2016, elle fait partie du réseau « **Le Bouquet des bibliothèques** » de l'agglomération chambérienne, permettant à ses abonné(e)s d'emprunter des documents dans **8 bibliothèques** avec une seule carte.

Vos bibliothécaires, **Ivanne et Laura**, s'y relaient tout au long de la semaine pour vous accueillir dans une ambiance familiale.



Elles préparent également l'accueil des classes de maternelle et d'élémentaire de la commune, ainsi que des petits groupes issus de la crèche ou des assistantes maternelles, à qui elles adorent faire découvrir de **mystérieux contes** ou de **drôles d'histoires** sélectionnées selon les saisons.

Nichée au cœur de la Galerie de la Chartreuse, la bibliothèque **Marguerite Chevron** accueille depuis 1993 lectrices et lecteurs de Barberaz et depuis 2016, elle fait partie du réseau « **Le Bouquet des bibliothèques** » de l'agglomération chambérienne, permettant à ses abonné(e)s d'emprunter des documents dans **8 bibliothèques** avec une seule carte.

Vos bibliothécaires, **Ivanne et Laura**, s'y relaient tout au long de la semaine pour vous accueillir dans une ambiance familiale.



Avec des tarifs abordables (15 ou 20 € pour les adultes, gratuité pour les moins de 18 ans et un tarif réduit à 4 € pour les élèves majeurs, demandeurs d'emploi, personnes en situation de handicap...), n'hésitez pas à vous adresser à l'équipe de la bibliothèque pour prendre votre carte ou tout renseignement complémentaire.

☎ 04 79 70 53 60
✉ bibliotheque@barberaz.fr

Horaires d'ouverture

- Ⓞ Mardi : 16h30 - 18h00
- Ⓞ Mercredi : 9h30 - 12h00 / 14h00 - 18h00
- Ⓞ Jeudi : 16h30 - 18h00
- Ⓞ Vendredi : 16h30 - 18h00
- Ⓞ Samedi : 9h30 - 12h00

Article rédigé par Ivanne DOCHE et Laura GUILLAND, avec le coup de crayon de Laura !

PETITE ENFANCE

Un programme varié au RPE !

Tous les mois, la responsable du Relais Petite Enfance (RPE) élabore un programme varié qui évolue au gré des saisons, avec des temps au RPE et à l'extérieur : voici à titre d'exemple celui des mois de mai et juin.

MAI-JUIN 2025

Calendrier des ateliers du RPE
Temps collectifs où les enfants peuvent jouer et s'éveiller autour d'activités accompagnées par leurs assistantes maternelles de 9h à 11h sur inscription

- MÉDIATION ANIMALE**
MARDI 06 MAI
MARDI 13 MAI
MARDI 20 MAI
- TRANSVASEMENTS**
JEUDI 15 MAI
- COLLAGE MAISON**
JEUDI 22 MAI
- LES KAMISHIBAI DU MARGÉRIAZ**
MARDI 27 MAI
- PEINTURE MURALE**
MARDI 3 JUIN
JEUDI 5 JUIN
- TOUS À LA BIBLIOTHEQUE**
JEUDI 12 JUIN
- JEUX D'EXTERIEURS**
MARDI 17 JUIN
JEUDI 24 JUIN
- LA FERME AUX TOTEMS AU STADE**
JEUDI 19 JUIN
- ON CHANTE AUX BLÉS D'OR AVEC LA CRÈCHE**
JEUDI 26 JUIN
- PIQUE NIQUE AU STADE**
MARDI 1ER JUILLET

RELAYS PETITE ENFANCE - 14 RUE CENTRALE
04 79 33 45 80 / 06 20 78 17 20

La comptine des Ass'Mat !

"Au Relais des assistantes maternelles
Nous faisons plein de choses belles
Des animaux nous découvrons
Poules, canards, moutons...
Vivre ensemble voir les copains
Et danser en se donnant la main...
De la peinture sur nos doigts
Les couleurs on les voit
Danser sur la feuille selon nos envies
Les histoires, nous écoutons livres, raconte tapis...
Jouer, chanter, motricité, cuisiner, pâte à modeler
C'est sûr jamais nous pouvons nous ennuyer
Mesurer l'importance du Relais
Chacun dans le respect
L'épanouissement des grands et des bébés assuré
Des rencontres, des yeux écarquillés
Ensemble et toujours heureux
De ces moments joyeux !

Toujours situé 14 rue Centrale, le **Relais Petite Enfance** a accueilli en 2025 une nouvelle responsable : bienvenue à Clémentine CARRI ☎ 04 79 33 45 80 / 06 20 78 17 20



Article rédigé par Carole et Sylvie pour l'ensemble des assistantes maternelles

Signé
À la ronde des nounous

Rétrospective 2025 à la crèche Les P'tits Loups

Rires, découvertes et partage au fil des saisons !

Cette année 2025 a été rythmée par la joie, la créativité et le partage à la crèche Les P'tits Loups ! Fidèles aux valeurs de la crèche, les professionnelles ont eu à cœur d'offrir aux enfants un quotidien ponctué de rires, de découvertes et de moments d'éveil, tout en renforçant le lien précieux qui unit enfants, parents et professionnelles.



Des journées à thème hautes en couleurs

Pour casser la routine et faire briller les yeux des enfants, de nombreuses journées à thème ont animé la crèche : journée pyjama, journée givrée, fête de l'amitié, carnaval, journée sans jouets... Chaque occasion était bonne pour rire ensemble, inventer, expérimenter et partager. Entre jeux avec des glaçons ou avec des cartons, déguisements ou ateliers sensoriels, petits et grands ont profité de moments de complicité et de bonne humeur, parfois même en compagnie des parents.



La Semaine Nationale de la Petite Enfance

Ce rendez-vous annuel a permis de **mettre en lumière les métiers de la petite enfance** et de célébrer la richesse du lien entre enfants, parents et professionnelles. Des **ateliers originaux** ont été proposés aux tout-petits, avec la participation active des familles, venues découvrir ou redécouvrir la vie de la crèche. Un beau moment d'échange et de valorisation du travail d'équipe !

Des sorties pour s'ouvrir au monde

Tout au long de l'année, les enfants ont eu la chance de **sortir de la crèche pour explorer le monde qui les entoure** : bibliothèque, cinéma, médiathèque, galerie Euréka ou encore les écoles du quartier... Autant d'occasions d'éveiller leur curiosité, de découvrir de nouveaux lieux culturels et de partager des moments d'émerveillement, en dehors des murs de la crèche.



Une journée avec la ferme pédagogique itinérante

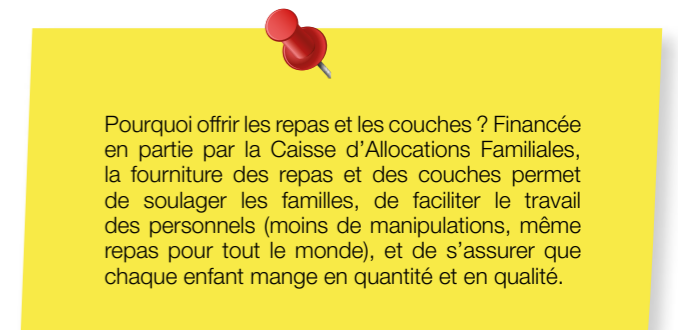
Parmi les moments marquants de l'année, la **visite de la ferme pédagogique itinérante** organisée avec le Relais Petite Enfance a été un véritable succès ! En compagnie de leurs parents, grands-parents et des assistantes maternelles, les enfants ont rencontré moutons, poules, canards et lapins. Entre rires, caresses et petits cris de surprise, cette journée a permis de **partager un temps fort en famille**, tout en découvrant les animaux et la nature de près. Un moment de tendresse et de complicité dont chacun garde un souvenir émerveillé.

Une fête d'été pleine de joie

Pour clôturer l'année en beauté, une **fête d'été** a été organisée, placée sous le signe de la convivialité. L'occasion de célébrer ensemble les enfants qui s'envolent vers l'école, dans une ambiance festive et joyeuse. Château gonflable, jeux sensoriels, rires et bonne humeur étaient au rendez-vous : un vrai moment de complicité entre parents, enfants et professionnelles !

Nouveauté au menu !

Depuis le **22 septembre 2025**, la crèche fournit désormais **les repas et les couches**. Cette évolution permet aux enfants de **partager les mêmes repas, de découvrir de nouvelles saveurs** et de renforcer les moments de convivialité autour de la table.



Et demain ?

L'année à venir s'annonce tout aussi riche ! L'équipe des P'tits Loups souhaite **poursuivre l'éveil à la culture** par de nouvelles sorties et activités, tout en **impliquant davantage les parents** dans la vie de la crèche. Les transmissions se font désormais directement dans les espaces de vie, favorisant encore plus de proximité et de confiance.



L'objectif reste inchangé : accompagner chaque enfant dans son **épanouissement, son enrichissement sensoriel et son bien-être**, main dans la main avec ses parents.

Article rédigé par Solenne BENOIT SIMON
Directrice de la crèche

Une année active dans les écoles !

Info : L'animation dans les écoles repose sur 3 piliers :
 les animations proposées par les équipes enseignantes aux enfants, les animations proposées par les parents d'élèves et les animations proposées par la Mairie.

Pendant le temps scolaire

En cette année 2025, nombre d'activités ont eu lieu dans nos deux écoles, à l'initiative des enseignants, soutenu financièrement par les parents d'élèves et/ou par la mairie. Ainsi, les enfants ont pu aller, durant le temps scolaire, dans divers musées, cinémas, lieux culturels ou touristiques.

Du côté de l'élémentaire Albanne, les « grands » ont pu découvrir la montagne en hiver en allant à Saint François de Salles en février : au programme, raquette et igloo !

Les CM2 de l'élémentaire Concorde ont pu apprendre à faire du vélo avec le programme « Savoir Rouler à Vélo », porté par Grand Chambéry. Leurs plus jeunes camarades ont fait un travail sur les « petites bêtes » avec la Ligue de Protection des Oiseaux.



Les maternelles de l'école Albanne sont allées au Musée des Beaux-Arts sur la thématique des « Emotions » ou de « Donjons et dragons ».



Les maternelles de l'école Concorde ont pu aller à Arc En Cirque, dans le cadre du festival « Circ'ule » pour voir un spectacle féérique.

CM2 : la fin d'un cycle, ça se fête !

A noter que quand les élèves de CM2 quittent l'école pour le collège, ils se voient remettre un cadeau de la part de la Mairie (un coupon pour aller récupérer un livre dans une librairie du centre-ville de Chambéry) et l'école Concorde organise une « graduation ».



Aménagement des cours d'école

L'école de la Concorde poursuit, avec le soutien de la commune, un projet autour de la biodiversité et de la végétalisation de sa cour de récréation. Après l'installation de nichoirs par la Ligue de protection des oiseaux en 2024, la **plantation d'une haie fleurie dans la cour principale a été effectuée**, afin d'héberger insectes et oiseaux et de permettre aux élèves de nombreuses observations.

Cette action s'inscrit dans l'opération « **La forêt s'invite à l'école** » dont le but est de promouvoir des projets pédagogiques autour des problématiques environnementales et qui a permis d'obtenir des plants gratuits. C'est ainsi que, chaussés de bottes, chaudement vêtus et munis d'outils de jardinage, les enfants de CM2, leurs parents, les enfants de l'AMEJ, les services techniques et les élus sont venus effectuer les plantations sur un terrain préparé et enrichi en amont par les agents des services techniques de la commune. En tout, un peu plus de **90 plants** (arbustes + tilleul) ont été mis en terre.



Spectacle de Noël

Depuis plusieurs années, la commune offre un spectacle et un goûter dans les semaines qui précèdent Noël aux enfants des 20 classes d'élémentaire et de Maternelle.

Le 11 décembre 2025, les enfants ébahis ont assisté au spectacle de Magie « Les illusions d'Anto » de la compagnie « L'oiseau de passage ».



Tours de passe-passe, jeu de bonnetaux ont fleuri, dans une ambiance survoltée et pleine d'humour !

A la fin, clou du spectacle : une enfant d'élémentaire a été soulevée comme par magie. Les enfants étaient ébahis !

Petit florilège de messages d'une maman et d'enseignants « *Selon (mon fils), le spectacle de magie était vraiment, vraiment trop bien !!! Alors MERCI !!!* », « *Le spectacle était super, malgré la durée d'une heure, les enfants de Maternelle ont été attentifs tout le long. Encore un bon choix !* », « *Bonjour !! Le spectacle était génial !! On a tous passé un très bon moment !! Merci* »

Ça bouge du côté de Concorde !

La dynamique est là à l'école Concorde, grâce à une équipe dynamique à Cap Concorde, qui a fêté en 2025 ses 30 ans ! Ce fut l'occasion de réunir les présidentes et présidents qui se sont succédés sur 3 décennies.

Au-delà d'une dynamique historique, l'année 2025 a permis à Cap Concorde d'organiser encore des événements qui ont attiré du monde, largement au-delà des simples parents d'élèves et habitants du quartier :

- Le loto d'abord, qui a rempli la grande salle polyvalente pendant des heures
- La braderie de la Concorde, fidèle à sa réputation historique qui a rempli la cour de la Maternelle et débordé sur le parvis de l'école



À l'Albanne, malgré les difficultés, la fête était là !

La fête de l'école de l'Albanne se déroule d'habitude dans la grande cour de l'élémentaire : les travaux étant en cours, il a fallu délocaliser dans la cour de la Maternelle.

Aussi, les maternelles avaient préparé leur spectacle autour de danses et de chants, quand l'élémentaire prévoyait une chorégraphie de Capoeira. Mais l'intervenant de Capoeira a finalement annulé au dernier moment, privant ainsi les enfants d'élémentaire d'une possibilité de présenter leur chorégraphie...

Mais ce n'est pas un contretemps comme ce dernier qui allait tout faire annuler ! Ni une, ni deux, les organisateurs ont réorganisé l'évènement : les friteuses des Amis de l'Albanne ont démarré plus tôt, la kermesse était prête en avance pour qu'il n'y ait pas de « creux » entre la fin du spectacle et le début des festivités !



Devoir de Mémoire avec les classes de CM1-CM2 et CM2 de l'école élémentaire de la Concorde

À l'automne 2022, la directrice de la Concorde et l'élue à la transmission de la Mémoire ont réfléchi au moyen de transmettre la mémoire : depuis ce jour, les élèves de Concorde et de l'Albanne voient régulièrement intervenir dans leur classe Gérard Chassande-Mottin, ancien officier (et organisateur des cérémonies patriotiques) et Nathalie Laumonier.

En novembre 2025, ils ont souhaité à nouveau rencontrer des élèves de CM1-CM2 et CM2 de l'école élémentaire de la Concorde. Cette intervention a été l'occasion d'**aborder les principaux symboles de la République**, notamment le drapeau tricolore qui a fait l'objet d'une vidéo explicative.

Un livret « Ma première cérémonie militaire » leur a été distribué, ce qui a permis d'évoquer le déroulement de la cérémonie de commémoration de la Victoire. Ces différents échanges ont permis de **répondre à de nombreuses questions** posées par les enfants et **surtout de les sensibiliser au devoir de mémoire**.

Puis des groupes de travail ont été constitués pour lire le poème « 1914 » de Fabienne Berthomier (élèves de CM1) et le nom des 37 soldats morts pour la France (élèves de CM2)

Ces différents échanges ont permis de répondre à de nombreuses questions posées par les enfants et surtout de les sensibiliser au devoir de mémoire.




Mois par mois, revivez le chantier de l'école de l'Albanne !

2025 a vu la livraison du restaurant scolaire, de la Maternelle en janvier et la rénovation complète de l'école élémentaire ainsi que sa livraison en novembre !



À noter qu'un chantier mené à son terme avant l'échéance, c'est inhabituel dans le bâtiment !

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
<p>École élémentaire</p> <p>« Déshabillage » de l'élémentaire</p> 	<p>École élémentaire</p> <p>Ouvertures béantes pour l'agrandissement des salles de classe</p> 	<p>École élémentaire</p> <p>Extensions des classes d'élémentaire</p> 	<p>École élémentaire</p> <p>Renforcement de la charpente</p> 	<p>École élémentaire</p> <p>Percement des ouvertures pour la VMC Double Flux</p> 	<p>École élémentaire</p> <p>Les nouvelles huisseries posées</p> 
<p>Restaurant scolaire et maternelle</p> <p>Premiers enfants dans le self</p> 	<p>Restaurant scolaire et maternelle</p> <p>Enrobés tous neufs autour des bâtiments</p> 	<p>Restaurant scolaire et maternelle</p> <p>Condamnation des jeux et de la cour le temps de la repousse de l'herbe</p> 	<p>Restaurant scolaire et maternelle</p> <p>Inauguration par M. le Maire avec Valentin Hachet maire de Saint Baldoph, Emilie Bonnivard députée/conseillère régionale, Alexandre Gennaro maire de La Ravoire et Conseiller départemental et Delphine Lebel (Directrice de l'école Maternelle)</p> 	<p>Restaurant scolaire et maternelle</p> <p>Des jeux réaménagés</p> 	<p>Restaurant scolaire et maternelle</p> <p>La noue d'eau pluviale joue son rôle : pleine quand il pleut, vide quelques heures après</p> 

Juillet / Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
<p>École élémentaire</p> <p>Visite du chantier par les enfants d'élémentaire qui découvrent leur future salle de classe</p> 	<p>École élémentaire</p> <p>Armature bois des extensions</p> 	<p>École élémentaire</p> <p>Evacuation des algecos : le chantier est livré !</p> 	<p>École élémentaire</p> <p>Les algecos évacués : le chantier du préau peut commencer !</p> 	<p>École élémentaire</p> <p>La nouvelle salle d'activités de l'école Albanne décorée aux couleurs de Noël !</p> 
<p>Restaurant scolaire et maternelle</p> <p>Installation de bacs pour des mini potagers par les jeunes du SI Jeunesse</p> 	<p>Restaurant scolaire et maternelle</p> <p>À la rentrée de septembre, l'école maternelle était prête pour une année complète dans les locaux.</p> 	<p>Restaurant scolaire et maternelle</p> <p>Une salle de classe</p> 	<p>Équipe municipale : Les agents administratifs, les services techniques et les élus acteurs du projet (recherches de subvention, aide aux déménagements, nettoyage...)</p> <p>Maitrise d'œuvre : Atelier WILD (Pierre-Yves Six et Stéphanie Rouel) et Matthieu Carré BAL Economiste (Philippe Berger et Laure Bal) EPCO Energie (Romain Fèvre et Victor Bruyer)</p> <p>AMO : ENER-BAT (Olivier Rey) Dyn'AMO (Stéphanie Erb)</p> <p>Contrôle Technique : APAVE (Mustapha Belhoussine, Karim Pellissier et Frederic Sadowski)</p> <p>Entreprises de travaux : Carrelage CATM (Sami Yakoubi) Charpente, Couverture, Bardage RENAULT CHARPENTE (Francis Repellin, Nicolas Leaute) Cuisine SAVEC (Akim Beckici)</p> <p>Démolition ALPES POLE TP (Jordy Pollet)</p> <p>Désamiantage EQUILIBRE ENVIRONNEMENT (Christophe Facon)</p> <p>Étanchéité toiture plate ED2S (Jean Rodrigues)</p> <p>Gros Œuvre PARETI (Xavier Eude et Bruno Bare)</p> <p>Isolation et enduit extérieur SMPF (Yasin Secer)</p> <p>Menuiserie extérieure ALU CONCEPT HABITAT (Eric Tournier)</p> <p>Menuiserie intérieure RIBEAUD MENUISERIE (Florian Sermay)</p> <p>Panneaux photovoltaïques ROSAZ (Guillaume Garreau)</p> <p>Peinture EURODEKO (Fatih Yakut)</p> <p>Plaquiste ALBERT ET RATTIN (Patrice Bellot)</p> <p>Plomberie, ventilation INTHERSANIT (Frédéric Cortas)</p> <p>Serrurerie FERALUX (Victor Andrieux)</p>	



UN GRAND MERCI

La municipalité tient à remercier l'ensemble des personnes qui ont activement œuvré à la réussite de ce projet sous la houlette de Laure Bigo, notamment :

Des jeunes élus très dynamiques

Pour clore leur mandat débuté au dernier trimestre 2023, les 14 jeunes conseillers, accompagnés du maire, de quelques élus et d'agents de la collectivité, se sont rendus le 18 juin en Suisse pour visiter l'ONU à Genève et le musée Olympique à Lausanne. Au retour, ils ont dit avoir tout particulièrement apprécié la **visite guidée de l'ONU avec la découverte d'une séance plénière de la conférence des droits de l'homme**.

Quelques semaines auparavant, ils restituaient en conseil municipal leur projet d'aménagement des cours d'école sur lequel ils travaillaient depuis le début de leur mandat. Leur volonté : que les cours de récréation deviennent des espaces où chacun(e) trouverait sa place, et adaptés aux canicules observées ces dernières années.



Le CMJ devant l'ONU

Le plafond de la Salle des droits de l'homme à l'ONU

La 1^{ère} page de présentation du CMJ au Conseil Municipal



Le CMJ siégeant à l'ONU

Le CMJ au Conseil Municipal du 21 mai



Le CMJ au musée Olympique



Retour sur la méthode de travail du CMJ :

Après une mise en commun de leurs idées, après des visites de cours d'école récemment rénovés sur l'agglomération chambérienne, après des visionnages de reportages sur des aménagements en milieu urbain comme à la campagne, ils ont fait **des propositions d'aménagements** à partir des plans **de leur cour d'école**.

Un échange a suivi sur site avec les directrices d'écoles et la directrice des services techniques. Cela leur a permis de mesurer la faisabilité et la pertinence des propositions développées au conseil municipal avec trois axes majeurs :

- l'aménagement d'espaces sportifs avec table de ping-pong,
- des coins calmes (bancs et tables) pour que chacun puisse vivre les récréations à son rythme,
- la revégétalisation (surtout à Concorde) donnant la possibilité de faire classe à l'extérieur dans un coin aménagé et ombragé permettant l'observation de végétaux et d'insectes.

A l'issue de leur mandat, durant lequel ils ont été accompagnés par une animatrice, la responsable du service « enfance-jeunesse » et des élus de la majorité, on soulignera **leur engagement citoyen et leur volonté de travailler pour le bien être futur dans leurs écoles**.

Les élections du nouveau CMJ 2025 - 2027 se dérouleront au printemps 2026 et ont permis à 6 enfants de Concorde et à 8 de l'Albanne d'assurer la relève.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La transition écologique 2025 en chiffres !

1^{ers} panneaux photovoltaïques installés (voir page 39) :

- ✓ 557 m² répartis sur 3 bâtiments (mairie + écoles maternelle et élémentaire de l'Albanne)
- ✓ études lancées sur 2 autres bâtiments (salle polyvalente + école Concorde)

1^{ères} éco-actions post-travaux lancées à l'Albanne (grâce au CAB et au Crédit Agricole de Barberaz) :

- ✓ les 88 élèves de CM1-CM2 sont inscrits à un atelier anti gaspillage alimentaire
- ✓ les maternelles vont réaliser un jardin durable

1^{er} PDMe (Plan de Mobilité Employeur) signé :

Objectif principal : diminuer la part actuelle de déplacements en voiture individuelle (44%)

Projet de maraîchage

Dans le cadre de la politique communale de relocalisation de l'alimentation, **un terrain adapté à la création d'une exploitation maraîchère bio et à de nouveaux jardins familiaux a été identifié sur la plaine des jeux**.

Cet ensemble de plusieurs parcelles d'un total de 16 000 m² (1,6 ha), est en majeure partie non constructible (existence d'un plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) et d'une déclaration d'utilité publique (DUP) zone de captage d'eau potable).

L'exploitation serait constituée en deux parties soit :

- 10 500 m², comprenant une zone gravillonnée de 1 500 m² utilisée actuellement en parking (parking* Pillet) et sur laquelle pourront être implantés des containers pour les futures zones de stockage et légumerie
- et une autre parcelle de 5 500 m², de part et d'autre de la piste cyclable.

* Pour pallier la fermeture du parking, la création d'un parking et d'une passerelle piétons est envisagée, depuis la route d'Apremont.

Le terrain, au nord du terrain situé entre la piste cyclable et la rivière, serait dédié en partie à des nouveaux jardins familiaux (25 à 30 parcelles).

Un potager serait réservé à l'école Albanne, située à proximité.

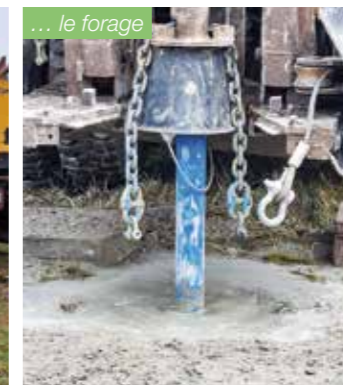
L'étude de faisabilité économique et agronomique réalisée par l'ADABio (association pour le développement de l'agriculture biologique) a donné des résultats très positifs. Aussi, la commune a entrepris les démarches nécessaires à la réalisation du projet.

1 - Étapes réalisées :

Dans le cadre du règlement d'urbanisme, il a fallu demander la requalification des parcelles, afin d'y autoriser l'agriculture. Cette étape a pris 18 mois, suite au rejet de la modification 1 du PLUiHD.



Préparatifs avant...



... le forage



Un des 2 piézomètres installés !

Des prélèvements et analyses relatives à la pollution ont été réalisés et ont abouti à un résultat favorable au maraîchage, en mai 2022.

Différentes réunions ont eu lieu avec les services de la Direction Départementale des Territoires (DDT) et de la Préfecture, relatives au plan de prévention des risques d'inondations (PPRI) et à la possibilité d'**installation de serres, considérées comme des constructions mais indispensables à la rentabilité de l'activité**.

2 - Étapes restantes :

Pour vérifier la compatibilité du maraîchage bio avec la zone captage d'eau potable, une étude hydrologique, avec pose de capteurs piézométriques (voir photos), a été réalisée à l'automne, conjointement avec le service des eaux de Grand Chambéry. Ses résultats permettront de connaître le fonctionnement de la nappe et d'obtenir l'avis de l'Agence Régionale de la Santé (ARS).

En parallèle, la commission « relocalisation de l'alimentation » a **validé à l'unanimité, sous réserve d'un avis positif de l'ARS, le choix de vendre les terrains à « Terre de liens »**, afin de pérenniser un maraîchage bio, sur ces parcelles. Cette fédération, reconnue Organisme National à Vocation Agricole et Rurale (ONVAR) par le ministère de l'Agriculture, a notamment pour rôle de préserver les terres agricoles, dans le respect de l'environnement, d'accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs-trices et de conseiller les collectivités territoriales.

Après différentes rencontres avec la commune, « Terre de liens » a entrepris un processus de validation de notre projet et effectué un pré-diagnostic positif, à leur acquisition.

La vente des parcelles pourrait avoir lieu en 2026, assortie de la conclusion de différents partenariats avec la commune. Le choix des exploitants s'effectuerait alors sous la responsabilité de « Terre de liens », pour un démarrage de l'activité, en 2026.

Des économies d'énergie de plus en plus visibles

Les chiffres provisoires de 2025 confirment la bonne dynamique de baisse de consommation énergétique amorcée depuis plusieurs années.

Sur les écoles maternelles et élémentaires de la Concorde, la consommation d'énergie a été très similaire avec 2024, démontrant que l'optimisation du chauffage a permis de compenser l'installation de la VMC Double Flux. Par ailleurs, l'école a été sélectionnée parmi 15 écoles en France pour faire partie d'un projet pilote (« RACINE »). Celui-ci a pour but de réduire durablement la surchauffe estivale des bâtiments scolaires et d'améliorer le confort thermique des occupants grâce à des solutions peu consommatrices d'énergie et faciles à mettre en œuvre (coûts faibles, marchés facilités...). Un travail est en cours pour trouver des solutions concrètes pour les étés à venir.

Dès le début 2025, l'école maternelle de l'Albanne, intégralement rénovée, et la nouvelle cantine extérieure ont été chauffées grâce à une pompe à chaleur géothermique installée sur la nappe phréatique de la plaine des Jeux. L'école élémentaire est également chauffée par le même moyen depuis sa réouverture, lors des vacances de la Toussaint. La production photovoltaïque permet de couvrir un part non négligeable des besoins de la pompe à chaleur sur nappe. Le chauffage ayant eu lieu partiellement dans les algécos en 2025, un bilan complet des consommations post-rénovations ne pourra être réalisé qu'après fin 2026. L'ensemble des bâtiments éligibles seront dans tous les cas conformes aux réglementations jusqu'à 2050 à minima (décret tertiaire).

Sur le bâtiment du Stade, la rénovation de la toiture avec isolation en laine de bois et laine de roche, associée à la mise en place de ventilations performantes et d'une chaudière aux granulés de bois a permis une baisse de consommation énergétique totale (chauffage et électricité) de 39% (à conditions climatiques équivalentes), ce qui est supérieur aux prévisions.

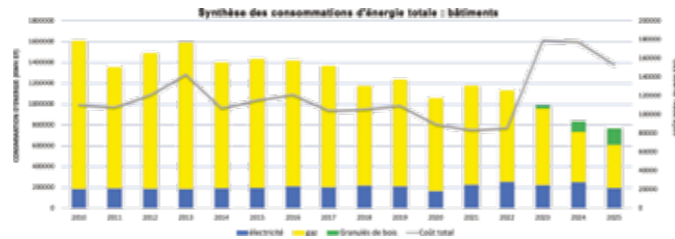
Concernant l'éclairage public, l'intégralité des lampadaires LED prévus a été mise en place courant 2024 et 2025. Le gain énergétique total entre 2022 et 2025 est actuellement de 51,5% : un objectif de 75% de baisse est visé dans le contrat de 12 ans avec CITEOS, par rapport à la situation initiale (avant travaux) sur une année pleine.

Ainsi, l'ensemble de ces travaux d'envergure, couplés aux actions d'optimisation de régulations et aux travaux divers réalisés en début de mandat (éclairage LED dans tous les bâtiments, robinets thermostatiques systématiques, rénovations thermiques par point, nouvelles régulations) permet un gain estimé de consommation énergétique totale des bâtiments entre 2019 (pré-mandat) et 2025 de 48%* en kwh, soit 91 000 € TTC par an au tarif de l'énergie 2025.

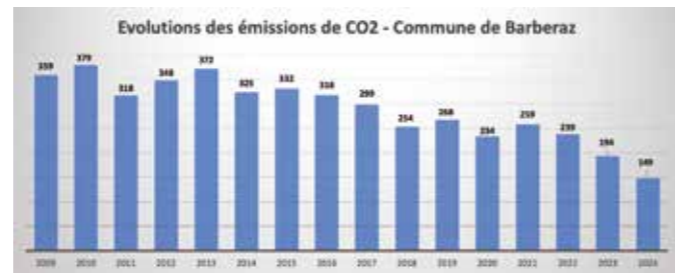
Au final, pour l'ensemble des consommations énergétique (hors carburants), le gain de consommation s'élève à 45%* entre 2019 et 2025 (non corrigé du climat). Les baisses d'émissions de CO2 correspondantes s'élèvent à 54%, grâce à l'action cumulée de la sobriété, de l'efficacité et de l'abandon des énergies fossiles pour les énergies renouvelables, plus vertueuses.

*N.B. : Les factures 2025 n'étant pas disponibles lors de la rédaction de ce document, les chiffres proviennent partiellement d'une estimation basée sur une équivalence 2024. Les baisses réelles et le gain financier associé aux baisses de consommation énergétiques seront consultables en mars 2026 (sur le site barberaz.fr) et réactualisés en 2027.

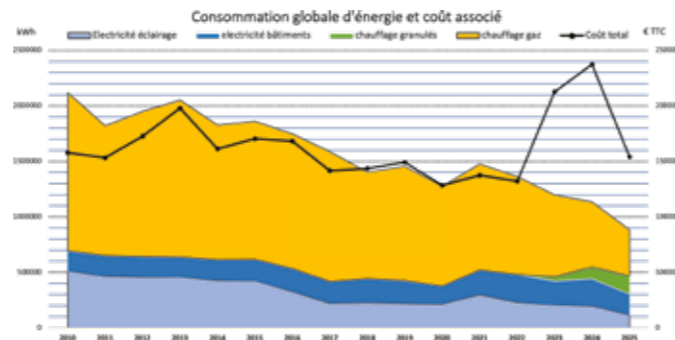
En attendant vous pouvez déjà accéder à plus d'informations sur le sujet et au bilan énergétique 2010-2024 grâce à ce QR code :



Source : Mairie de Barberaz /DEEPI/ SDES / relevés agglomération Chambéry.



Source : Mairie de Barberaz /DEEPI/ SDES / relevés agglomération Chambéry/ ADEME.



Source : Mairie de Barberaz /DEEPI/ SDES / relevés agglomération Chambéry.

Le chauffage urbain bientôt dans les tuyaux barberaziens ?

Le chauffage urbain, déjà présent dans plusieurs communes de l'agglomération, offre de nombreux avantages pour les copropriétés :

- un prix plus stable pendant les crises géopolitiques,
- un coût légèrement inférieur aux solutions classiques, même en dehors des périodes de crises,
- l'utilisation d'une énergie locale (incinération des déchets, bois),
- pas de risque de rupture en cas de crise mondiale,
- et une contribution importante aux économies d'énergie permettant d'atteindre des seuils ouvrant des aides importantes à l'isolation.

Une première réunion sur le sujet avait été organisée par la mairie en 2022, entre l'ancien gestionnaire du réseau (Engie) et plusieurs copropriétés qui avaient manifesté leur intérêt ou pouvaient l'être.

La délégation de service public (DSP) arrivant à terme, les discussions ont été interrompues : le nouveau délégataire a été désigné en 2024 et les discussions ont repris avec les nouveaux interlocuteurs.

Le quartier du centre bénéficie d'une situation très favorable : proche de la piscine de Buisson Rond où s'arrête actuellement le réseau de chaleur de Chambéry, il peut donc assez facilement s'y raccorder.

Par contre, le quartier de la Madeleine, situé de l'autre côté de la voie ferrée et de la VRU, nécessite une étude de faisabilité. Votée au conseil municipal de Juin 2025, cette étude a été lancée au début de l'été, avec l'aide du SDES. Elle a validé la possibilité de rentabiliser le réseau de chaleur en fonction de la densité d'habitations raccordables. En outre, elle a identifié les sources de chaleur possibles, compte tenu des traversées de la VRU, de la voie ferrée et de la Leysse.

Barberaz ne fait pas partie des communes membres du réseau R3C (Réseau de Chaleur de la Cluse Chambérienne), mais elle a la possibilité de se raccorder au réseau existant pour acheter de la chaleur à distribuer dans un réseau pour lequel elle contractera sa propre DSP. La commune pourra ainsi alimenter tous les immeubles du centre et de la Madeleine, et leur faire bénéficier des avantages du chauffage urbain.

Des points lumineux de plus en plus adaptés aux besoins de vos quartiers

Barberaz a achevé la modernisation de son éclairage public le 6 juin 2025. C'est la fin d'un projet ambitieux visant à améliorer l'efficacité énergétique et la qualité de l'éclairage urbain.

La pose de la dernière LED en présence de deux élus



Les travaux ont été réalisés par l'entreprise CITEOS de Barberaz, qui assurera la gestion et la responsabilité de l'éclairage public jusqu'en août 2032. Cette collaboration s'inscrit dans l'engagement continu de la commune pour la transition écologique et une gestion optimale des ressources publiques de la commune.

Elle est ainsi passée de 15% à 100% d'éclairage LED. A luminosité équivalente, ce projet a abouti à la réduction des trois quarts de notre consommation, notre empreinte carbone et notre facture.

Pour faciliter la transition dans le domaine privé, le contrat établi entre la mairie et CITEOS a donné la faculté aux copropriétés de bénéficier des mêmes tarifs en volume que la commune.

L'éclairage intelligent qui a été installé permet également d'adapter les horaires aux besoins, rue par rue, et même lampe par lampe. De plus, la télégestion mise en place sur une partie des points lumineux rend possible l'adaptation des horaires au jour le jour. Enfin une autre partie du parc bénéficie d'un allumage sur détection pour piétons et vélos.

Des choix techniques respectueux de l'environnement ont été faits. Afin de réduire la pollution lumineuse (perte du ciel nocturne, impact sur la biodiversité, qualité du sommeil humain), des blancs dits « chauds », c'est à dire tirant vers le jaune, ont été choisis, avec un blanc « 2200K » sur la zone urbaine et un blanc « 1800K » en zone nature suivant ainsi la recommandation de France Nature Environnement (FNE). Par ailleurs, quelques dizaines de points ont été supprimés pour avoir une trame noire entre les habitations dispersées du haut de la commune.

Un chantier de cette mesure comporte forcément des erreurs ou des paramétrages inadéquats : signalez-les sur IntraMuros !

La mairie produit (enfin) sa propre électricité !

L'année 2025 marque le début de la production électrique de la commune, avec une surface totale installée en 2025 de 557 m² de panneaux photovoltaïques :

- La production d'électricité photovoltaïque a démarré avec le raccordement au tout début 2025 des premiers 122 m² de panneaux sur l'école maternelle et 228 m² sur la cantine de l'Albanne,
- Les 132 m² situés sur les toits de l'école élémentaire de l'Albanne ont été raccordés à la Toussaint 2025,
- 75 m² de plus ont été installés sur le toit de la mairie en octobre.

Une partie des panneaux installés sur le toit de la mairie



La production de 557 m² en année pleine est estimée à environ 140 Mwh. Sur le premier semestre 2025, la production a été autoconsommée entre 60 et 90% selon les mois à travers les différents bâtiments de la commune déclarés en « consommation patrimoniale » auprès d'ENEDIS.

Une autoconsommation collective est considérée comme patrimoniale lorsque le producteur est aussi le consommateur de l'électricité, mais sur différents bâtiments consommateurs de la collectivité.

La production est valorisée de trois façons :

- 1 à plein tarif quand la consommation a lieu sur le bâtiment de production,
- 2 à plein tarif moins la taxe d'utilisation du réseau public d'électricité (TURPE) quand elle est consommée sur un des bâtiments de la commune,
- 3 au tarif de revente pour le surplus de production. La valorisation en année complète estimée pour 2026 au tarif de 2025 est de l'ordre de 18 000 €. Ce montant est une estimation ; le montant réel sera fonction des tarifs de l'électricité au moment de la production. Ce montant est significatif pour le budget de la commune et justifie pleinement les investissements faits dans le domaine.

Par ailleurs, des études de structure pour les toitures de l'école de la Concorde et la salle polyvalente sont programmées afin de connaître les possibilités d'installer des panneaux photovoltaïques sur ces toits.

VIVRE ENSEMBLE

Le PERCO a pris forme en 2025 !

L'équipe municipale a souhaité utiliser une friche industrielle, ancienne usine de production de café, afin de créer un tiers lieu et dynamiser le quartier de la Madeleine. Elle a donc lancé un appel d'offre autour de ce lieu chargé d'histoire.

L'association Le Tremplin y a répondu par la création d'un lieu de partage ouvert à tous, de rencontre et d'innovation. C'est ainsi que le Percolateur a vu le jour avec pour **objectif de mutualiser des espaces, des outils et des compétences, de rassembler des citoyens engagés et de favoriser la coopération et le « faire ensemble »** pour répondre aux enjeux environnementaux et territoriaux.

Le 12 avril, le Percolateur a ouvert ses portes pour la première fois au grand public. Les bénévoles et les résidents ont accueilli près de 300 visiteurs tout au long de la journée. Les barberaziennes et barberaziens ont pu découvrir les projets et les travaux en cours.



Vue sur la mezzanine en juin

Il y a aussi des bijoutiers, une carnetiste illustratrice, une tapissière d'ameublement, une médiatrice culturelle, des vidéastes photographes et réalisateurs... Un pôle bois sera monté courant 2026 tandis qu'une salle de réunion est déjà disponible à la location.

Tout ce petit monde partage une énergie et une dynamique commune, avec l'envie de mutualiser les outils et compétences. Des ateliers équipés, avec l'accompagnement de professionnels ou en gestion libre, seront à votre disposition pour réaliser vos projets.

Un café-resto est en cours de création. Composé d'un bar avec une terrasse extérieure, d'une scène qui pourra accueillir tous types d'événements : concerts, théâtre, spectacle, projection... ouvert à tous, il sera un véritable lieu de convivialité et de partage. Les plus petits pourront également profiter d'un espace enfant adapté pour jouer et se sentir comme chez eux.

Fin 2025, le Tiers-lieu était encore en phase de travaux : ceux-ci étant réalisés pour la plupart par des bénévoles, un peu de retard a été pris. L'ouverture pour toutes et tous a donc été repoussée et devrait être effective au printemps 2026.

La vocation du Percolateur est d'être un dynamiseur de projets et un générateur de rencontres mais c'est surtout d'être un **vrai lieu de vie**. L'association Le Tremplin a hâte de vous accueillir au Perco !



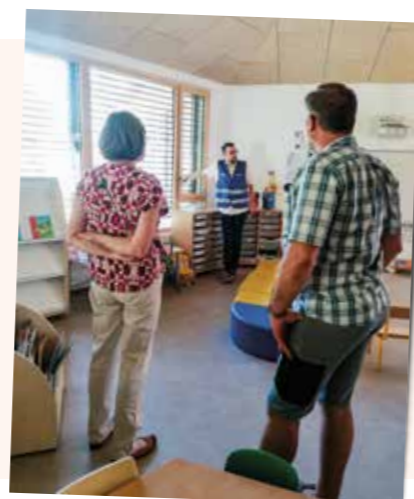
Lors de l'AG du 29 novembre

Journées du Patrimoine 2025

Depuis 2021, l'équipe municipale a souhaité remettre en place « les journées du patrimoine ». Sur notre commune, cette manifestation qui met en valeur les lieux et bâtiments remarquables de la commune quelle que soit leur ancienneté, s'est déclinée sur la journée du 20 septembre.

Comme les années précédentes, à l'initiative de l'association du Billeret, Nicole Barriquand et Michel Teppaz ont conduit la **visite de l'église Notre Dame de la Nativité** et fait découvrir les trésors du lieu.

À l'école de l'Albanne dont les travaux se sont terminés fin 2025, le Maire Arthur Boix-Neveu et l'adjoint aux écoles Jean-Claude Bernard se sont relayés pour commenter la rénovation réalisée, particulièrement la création du nouveau restaurant scolaire, les nouveautés en matière d'économies d'énergie et de confort d'été ainsi que la rénovation générale du bâtiment.



Contrat Local d'Aide à la Scolarité (CLAS)

Durant toute l'année 2025, un **soutien aux enfants rencontrant des difficultés dans leur parcours scolaire** a été mis en place. Les enfants (du CP au CM2) intègrent le dispositif CLAS sur proposition des équipes enseignantes et en accord avec le ou les parents.

Il est financé par la CAF (Caisse d'Allocations Familiales), la commune et l'AMEJ - centre social (CS).

Assuré par des animateurs du centre social AMEJ et des bénévoles, l'objectif est de favoriser l'acquisition des savoirs par ces élèves, de **renforcer leur autonomie personnelle, leur confiance en eux** et leur capacité, en élargissant leurs centres d'intérêt, en encourageant l'envie d'apprendre et le plaisir de découvrir.

Ce dispositif permet d'assurer également un soutien et un accompagnement des parents dans leur rôle éducatif, pour renforcer leur implication dans le suivi de la scolarité de leurs enfants tout en reconnaissant et en valorisant leur place et leur rôle.

Pour la 4^e année consécutive, l'évaluation faite en fin d'année scolaire a permis d'en dresser un bilan très satisfaisant pour les enfants, et pour les parents aussi, davantage investis dans la scolarité de leurs enfants.



Permanences « Aller vers » de la Mission Locale Jeunes (MLJ)

En 2025, une conseillère de la MLJ a poursuivi le travail de repérage, d'accompagnement et de suivi des jeunes de 16 à 25 ans, décrocheurs ou en rupture avec le droit commun, entrepris depuis 2022 sur notre commune.

Le but de ces permanences « Aller vers » qui ont eu lieu tous les 15 jours en mairie est de favoriser l'insertion sociale et professionnelle de ces jeunes.

Ce dispositif expérimental, cofinancé par Grand Chambéry, a permis d'**accompagner 10 jeunes sur la période octobre 2024-juillet 2025**.

Ateliers Sociolinguistiques (ASL)

Depuis l'automne 2024, des ASL ont été mis en place par le -et au- centre social en réponse à l'analyse des besoins sociaux, qui avait noté la présence de nombreuses familles allophones (ne parlant pas le français). Cofinancés par la CAF et la commune, ils se sont poursuivis tout au long de l'année 2025 (hormis en juillet / août), à raison d'une à deux séances par semaine.

L'accueil s'est effectué en petits groupes, parfois en tête à tête. Il était assuré par une animatrice-coordinatrice du centre social, et une dizaine de bénévoles. Grâce à cet apprentissage personnalisé, les séances, gratuites, ont permis à 26 adultes en situation de fragilité linguistique, de renforcer leur autonomie dans la vie quotidienne, de favoriser leur insertion sociale, et de leur permettre de mieux comprendre les codes de la société française.

Bénévoles et apprenants autour d'un déjeuner partagé



Les permanences de rue à la rencontre des habitants

Les élus et des animateurs du centre social AMEJ ont assuré des permanences, au plus près des habitants, dans deux secteurs identifiés « quartier en veille active » dans le contrat de ville 2024 / 2030 de Grand Chambéry : l'Orée du bois et le centre bourg.

Ces **permanences ont été fréquentées par 240 habitants** : beaucoup de personnes âgées, de retraité(e)s, de familles monoparentales, quelques personnes souffrant de troubles psychiques ou en situation d'exclusion. Chacun y a trouvé une écoute attentive, des conseils, a pu être orienté vers la Maison France Services ou vers l'AMEJ pour les personnes isolées, ou vers les services de l'état.

Elles se sont tenues tous les quinze jours, les mardis de 14 à 16 heures jusqu'à la fin du mois de juillet.

Un **retour aux habitants a été effectué à l'automne** à partir de l'évaluation très complète effectuée par le centre social.

S'agissant d'une des priorités identifiées à l'occasion de l'ABS ce dispositif, cofinancé par Grand Chambéry, est appliqué depuis l'automne 2024.

À quelques mois des élections municipales, ces permanences de rue ont été transitoirement suspendues. Elles ont vocation à reprendre à la fin du premier trimestre 2026.

L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) est une obligation légale des Centres communaux d'action sociale, qui impose aux communes d'analyser les besoins de leur population et de proposer des actions pour y répondre.

L'AGGLO AGIT POUR LES MOBILITÉS DOUCES

Travaux de sécurisation d'une traversée pour piétons et cyclistes à Barberaz

Sur la RD5

En juillet 2025, des travaux ont eu lieu au croisement de la rue de la République et de la RD5, pour aménager une traversée sécurisée destinée aux piétons et aux cyclistes.

Ce croisement a fait l'objet d'une transformation complète, avec la **création d'un plateau traversant sécurisé, commun aux piétons et aux cyclistes.**

Les aménagements comprennent :

- Un nouveau plateau surélevé facilitant la traversée de la route départementale et incitant à la réduction de la vitesse des véhicules,
- Un îlot central élargi, offrant plus de visibilité et de sécurité,
- Les raccordements en revêtement perméable, situés de part et d'autre de la route départementale en direction de la rue de la République, assurent une continuité qualitative pour les modes de déplacement actifs.



Avec cet aménagement, Grand Chambéry poursuit son engagement en faveur de la mobilité douce et de la sécurisation des déplacements, en particulier dans les zones urbaines denses.

Au croisement Voie Verte de l'Albanne et Avenue du Stade

Lors des échanges en conseils de quartier tout au long du mandat, le croisement « Voie Verte » et Avenue du Stade était l'un des sujets les plus discutés : les piétons étaient prioritaires sur les voitures mais pas les vélos. Deux régimes de priorités pour des flux dans le même sens. **La demande de passer la voie verte complètement prioritaire sur l'avenue du stade, validée massivement par une consultation populaire en 2022, a donc été entendue.**

Le service Mobilité de Grand Chambéry a donc procédé à la réalisation d'un plateau légèrement surélevé pour sécuriser la traversée de la voie verte par l'avenue du stade.

Malgré la limitation de vitesse à 30kmh, ce franchissement était par ailleurs difficile du fait d'un manque de visibilité dû à la présence d'une haie prolifique à tailler fréquemment.

Aux beaux jours 2026, les marquages au sol viendront changer le sens des priorités : désormais, les piétons et les vélos seront prioritaires sur les usagers de l'Avenue du stade (automobilistes, deux roues...).

Les travaux ont été réalisés en hiver 2025. Le coût a été de 55 K€ financés par Grand Chambéry.

Pour information, Grand Chambéry a intégré dans son programme pour les prochaines années, une étude d'aménagements cyclables concernant l'axe Jules Verne et notamment les passages sous les ponts de la VRU et de la Voie ferrée.

La passerelle Sainte Thérèse remise à neuf

La passerelle, installée en 2005, mesure 22 m de long, 4 m de large et pèse 22 tonnes. **Utilisée quotidiennement par de nombreux piétons et cyclistes pour relier Bassens et Barberaz, elle a dû être rénovée.**

Elle a ainsi été retirée le 25 juin à l'aide d'une grue pour être transportée dans un atelier. La structure en fer et les garde-corps ont été réparés et entièrement repeints. Le sol en bois, usé, a été remplacé par un sol métallique recouvert d'une **résine antidérapante pour assurer la sécurité des piétons et des cyclistes.**

Elle a pu être reposée le 28 août et ouverte à la circulation avant la rentrée de septembre pour limiter l'incidence pour les habitants.

Les travaux de rénovation de la passerelle, financés par Grand Chambéry, s'élèvent à 250 000 € TTC.



URBANISME

Modification n°5 du PLUiHD

Rappel général

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Déplacements (PLUiHD) de Grand Chambéry est entré en vigueur début 2020, rendant caduques les PLUc (Plan Local d'Urbanisme Communal) ou POS (Plan d'occupation des Sols) des différentes communes de l'agglomération. Ce document d'urbanisme vise à :

- Planifier l'aménagement et le développement du territoire sur l'ensemble des 38 communes de l'intercommunalité à l'horizon 2030.
- Réglementer l'usage des sols (type d'occupation et règles de construction) : règlements graphique et écrit.

Chaque année une modification est lancée par Grand Chambéry pour intégrer les souhaits d'évolution de chaque commune dont l'instruction dure environ 2 ans.



Après enquête publique en Mai/Juin 2025 et approbation du conseil communautaire, la modification n° 5 est donc entrée en vigueur fin 2025.

Principales évolutions concernant Barberaz

Passage en UGi1 (général individuel) des secteurs pavonnaires denses de la partie basse de la commune actuellement en UD (individuel diffus)

Cela facilite les évolutions des maisons existantes : extensions, annexes... tout en préservant ces secteurs d'une forte densification et de constructions hautes.



La loi ZAN a pour objectif de limiter toute extension de l'artificialisation des sols d'ici 2050

Zone à urbaniser de Bellevue de 1,2 ha reclassée en zone agricole

EN COURS DE CONCRETISATION: OAP du Tremblay 1,6 ha sur 2,5 ha non artificialisés (restant végétal)

OAP du Vernier : 2,7 ha-80 logements modifiée en OAP 0,7 ha-40 log, 2 ha de terrain reclassés en zone agricole

Modification n° 5 du PLUi

ALBUM PHOTOS

➔ Concours photo 2024 "Tout feu, tout flamme, à Barberaz"



1^{er} prix enfants : Anouck Niaudet - Bauges en feu



1^{er} prix adultes : Pierre Devouassoux - On brûle M. Carnaval

➔ Dimanche 16 mars : opération de nettoyage par les éclaireurs de la nature

Les équipes posant devant la mairie



1^{ers} enfants de retour...



...avec un gros butin incluant des déchets électroniques



➔ 7 et 8 juin : 1^{er} Championnat de France de Pentathlon Historique, organisé à Barberaz !



➔ Photos souvenir du chantier ACQV



➔ Des illuminations dans tous les quartiers



Arrêt de bus Madeleine



Pôle Chantal Mauduit



Jet d'eau du Rond-point



Parc des chenevis



École Concorde



La Biche



Myosotis

EXPRESSION LIBRE

Expression du Groupe

« **Mieux Vivre à Barberaz, dans le respect et l'écoute de ses habitants** »

Une saine gestion communale pour le mieux vivre des habitants

En démocratie, la fin d'un mandat doit faire place à un nécessaire bilan et à des perspectives soutenables.

En termes de recettes, la commune a bénéficié de la réévaluation des bases fiscales. En complément, une hausse des taux de taxe foncière a été votée en 2023, pour une augmentation de 9%, inférieure à celle de la mandature 2008-2014 (+20,21%) ou comparable à la mandature 2014-2020 (+10,10%).

Sur le plan des dépenses :

- Les charges de personnel ont augmenté en moyenne de 8,65% en raison :
 - ▶ des décisions gouvernementales : augmentation du SMIC, des contributions patronales retraites,...
 - ▶ de la nécessité de calibrer les services d'une commune passée en quelques années de 4700 à 5700 habitants
 - ▶ de la ré-internalisation, pour un nouveau coût inférieur, des prestations effectuées jusque-là par des entreprises (cimetière, ménage, entretien des bâtiments)
 - ▶ d'une politique salariale attractive, pour fidéliser les personnels
- En 6 ans, les consommations énergétiques ont diminué de près de 45% grâce aux nombreux travaux entrepris : éclairage public, école Albanne, Maison du Stade, FHC... Ils permettent d'économiser cette année 120 k€ (tarif 2026), fort utiles face aux chocs mondiaux qui font exploser les prix de l'énergie (Ukraine, Moyen Orient, USA...)
- Les dépenses d'investissement ont représenté au cours de cette mandature une somme de 14 M€ HT, permettant ainsi d'apporter :
 - ▶ plus de confort aux habitants (toilettes publiques, fontaines)
 - ▶ plus de sécurité et de tranquillité (aménagement routiers, réfection de chaussée, création de trottoirs)
 - ▶ des conditions d'apprentissage optimisées dans des locaux rénovés
 - ▶ une réelle prise en charge de la lutte contre le réchauffement climatique (plantation d'arbres, travaux sur les bâtiments communaux, éclairage public, panneaux solaires)
 - ▶ une amélioration des conditions d'accueil des associations communales (réfection de terrains ou de locaux, création de salles supplémentaires...)

L'importance des investissements a justifié d'étaler les remboursements d'emprunt sur une durée d'amortissement en rapport avec la période d'utilisation normale du bien : l'école de l'Albanne n'avait pas été rénovée depuis sa création il y a 50 ans (hormis les sanitaires), l'âge moyen de l'éclairage public était de 35 ans !

Arthur BOIX-NEVEU (Maire) - François MAUDUIT (1^{er} adjoint) - Danièle GODDARD (2^{ème} adjointe) - Jean-Pierre COUDURIER (3^{ème} adjoint) - Marie-Noëlle GERFAUD-VALENTIN (4^{ème} adjointe) - Jean-Claude BERNARD (5^{ème} adjoint) - Monique LE CHÉNE (6^{ème} adjointe) - Gilles MUGNIERY (7^{ème} adjoint) - Brigitte MOLLARD (8^{ème} adjointe) - Pascal DUPUIS - Noé LAURENT - Anke MAENNER - Jacky PEROT - Jean-Marc PRINCÉ - Yvan ROTA-BULO - Marie-France PICHAT - Noémie PRIME - Sylvie SELLERI - Jean-Pierre TISSINIÉ - Philippe VACHETTE

Aujourd'hui, avec une durée de 7, 8 ans, la capacité de désendettement de la commune correspond à une situation saine et maîtrisée, selon la Cour des Comptes.

L'anticipation dans les choix politiques, et le travail des services et des élus, ont permis d'obtenir des subventions pour un montant exceptionnel de 3,2 M€.

Au-delà de ces éléments budgétaires, l'équipe municipale a pu prendre en compte les besoins sociaux tels que l'élargissement du périmètre des quartiers prioritaires de la politique de la Ville (et des subventions qui s'y rattachent), en favorisant l'implantation du centre social AMEJ et de France Service, de personnels de santé, en développant les solidarités.

De nombreux efforts ont été déployés pour faire vivre le marché, favoriser les activités commerciales et affirmer une dimension culturelle jusque-là inexistante.

Les Jeux de 2024 ont permis de magnifiques moments de convivialité, particulièrement pour nos jeunes sur les sites paralympiques, en complément des investissements massifs pour le sport.

Mais il reste encore beaucoup à faire.

Ainsi, une attention particulière devra être apportée à la résolution de problèmes et au développement de projets tels que :

- l'amélioration du vivre ensemble dans une urbanisation contrainte exposant à des conflits d'usage, en développant les solutions d'aménagement, de médiation, de recours à la police municipale
- la concrétisation du projet de maraîchage en bordure de la plaine des Jeux
- la poursuite de l'entretien/rénovation des bâtiments communaux et des voiries mais également la rénovation de l'EHPAD des Blés d'Or, géré par le CCAS.
- le début d'une urbanisation apaisée et partagée de l'entrée de ville au niveau de la route d'Apremont
- la remise en état du cimetière et son verdissement pour en faciliter l'entretien
- le développement des activités du Centre Communal d'Action Sociale, pour mieux accompagner le maintien à domicile des barberaziennes et barberaziens

Toutes ces réalisations effectuées, tous ces projets matérialisés ne peuvent se concevoir qu'en gérant avec sérieux les budgets communaux et surtout en associant l'ensemble de la population à travers des questionnaires, informations, réunions... comme ce fut le cas lors de notre mandat.

Expression du Groupe

« **Barberaz Ensemble** »

Alors que s'achève ce mandat, il est de notre devoir de dresser avec franchise le bilan de ces six dernières années. Nous nous sommes efforcés de prendre notre part et de soutenir tous les projets qui étaient au service de l'intérêt général. Mais **force est de relever** les dérives et dysfonctionnements qui ont marqués le mandat. En premier lieu, une gestion financière préoccupante. L'endettement a explosé, avec une hausse de 7 millions d'euros dont une grande partie d'emprunts à taux variables. Les impôts locaux avec une augmentation de 10% pèsent lourdement sur les barberaziens, sans qu'un débat et une réflexion approfondis n'aient justifiés cette hausse. La masse salariale a gonflé de près d'1 million d'euros, sans évaluation de l'efficacité ou de la nécessité de ces dépenses supplémentaires ! Les comptes présentés ont manqué de précision, rendant difficile toute analyse sérieuse. Le tiers-lieu lancé sans trajectoire financière claire, fait peser une charge déjà trop lourde et imprévisible sur les contribuables. Notre conseil a souvent tourné le dos à l'esprit de dialogue. Le pluralisme n'est qu'une illusion : un groupe, bien que présenté comme indépendant, s'est révélé être un simple relai de la majorité, sans nuancer ou questionner la politique menée. Nous souhaitons une commune libérée de tout dogmatisme, guidée par le bon sens et l'intérêt général. Une commune gérée avec rigueur et transparence. Nous vous souhaitons un joyeux Noël et une heureuse année 2026.

David DUBONNET - Yvette FÉTAZ - Annie-Claude THIÉBAUD - Geneviève MONGELLAZ - Benoît DE RIVAZ

Expression du Groupe

« **Un nouveau souffle pour Barberaz** »

La force de la solidarité est une collaboration qui existe entre deux groupes du fait du lien qui les unit : LE RESPECT

Les priorités fortes de notre programme de campagne 2020 ont été réalisées lors de ce mandat :

- concertation et dialogue avec les habitants,
- stopper le bétonnage massif,
- prioriser l'éducation en rénovant l'école de l'Albanne,
- réhabiliter les bâtiments communaux grâce à la transition énergétique,
- maîtriser la fiscalité locale,
- rechercher le maximum d'aide financière de l'état, des institutions afin de maîtriser l'endettement,
- accompagner les aînés,
- mettre les compétences des élus au service de l'EHPAD « les Blés d'Or » pour qu'il reste public.

Nous tenons à remercier les membres de la commission des finances et les services de la mairie qui ont permis grâce à leur professionnalisme de terminer l'année et le mandat avec un fond de roulement de plus de 2,5 millions d'euros, bien au-delà des communes de la même strate. Ce qui montre une santé financière saine de la commune.

Nathalie LAUMONNIER - Pierre MAULET

Salon des maires 2025

Comme chaque année, le congrès des maires est l'occasion de prendre de nombreux contacts, de faire des recherches sur des sujets concrets concernant la mairie, ou de trouver des réponses à des questions administratives.

Le cru 2025 fût très fructueux car les sujets de recherches étaient encore une fois nombreux. Les contacts permettent de trouver des idées et d'avoir une évaluation budgétaire pour chaque projet afin d'optimiser les plans d'investissement. En 2025, les principales recherches concernaient :

- les ombrières photovoltaïques pour répondre à la loi sur les parkings de plus de 1500 m²
- la recherche de logiciels et expertises informatiques dans le cadre de l'étude d'évolution de l'informatique de la commune
- la distance à respecter entre la voie ferrée et un parking pour valider la faisabilité d'un parking relais le long de la route d'Apremont
- et des solutions de passerelle sur l'Albanne pour relier ce parking à la plaine des jeux.

Le salon est également l'occasion de voir de nombreux équipements pour les communes. Au milieu du mobilier urbain et autres équipements sportifs, on peut citer une table pour jouer aux échecs avec des pièces attachées qui semblent indestructibles et des solutions pour couvrir des terrains de sport.



Par ailleurs, la commune de Barberaz s'est vue remettre avec 6 autres communes, le trophée des granulés qui valorise les communes engagées pour un chauffage durable au granulé.

Nous avons également participé à une table ronde, organisée par le haut-commissaire au plan pour la concertation avec les collectivités locales. Une belle occasion de faire remonter nos préoccupations communales, et d'écouter celles de 8 autres communes de profils différents de la nôtre, concernant notamment la complexité administrative, l'instabilité impactant les budgets et subventions, les services publics, l'urbanisme et le financement de l'isolation ou des énergies renouvelables.

ÉTAT CIVIL

** Ne sont mentionnés ci-dessous que les naissances et mariages dont les personnes ont donné leur accord pour la parution dans ce bulletin*

Ils ont pris leur premier bain



Naissances (56)*

GAMONET Margaux, Eloïse.....	10/01/2025
OZOIAN André, Andranik.....	16/03/2025
FLEURY Mattéo.....	13/04/2025
BENZIANE Ayla.....	27/04/2025
QUESTIER Olivia, Marie, Hortense.....	02/05/2025
HAMMADI Emine.....	04/05/2025
PACCARD Emma, Célia.....	05/05/2025
PAULUS Malone, Freddy, René.....	26/05/2025
ROUX Chloé, Adele, Annie.....	29/05/2025
CHIOZZOTTO Timothée, Antoine, Joseph.....	30/05/2025
GARRIGUE Tia, Anaïs, Delphine, Annick.....	06/06/2025
LETAIEF Arken.....	19/06/2025
BOUACHRINE RAIMBAULT Mattéo.....	30/07/2025
MARINO Livio, Laurent, Cosimo.....	20/09/2025
BAL Marceau.....	23/09/2025
EL KASMI Jumana, Najoua.....	29/09/2025
LACOURIE Zoé, Monique, Colette.....	26/10/2025
ALVES RODRIGUES Chiara, Andreina.....	26/10/2025
GUZMAN Livio, Patrick, Morgan, Eddy.....	29/10/2025
BEAUFILS GODET Cody, Christian, Éric.....	08/11/2025
FRANÇOIS Noa.....	23/11/2025
ALI ALTAYEB Noah.....	28/11/2025

Ils se sont dit OUI !



Mariages (19)*

15/03/2025	MONTOUTE José, William / PERLATI Marine, Georgette, Françoise
25/03/2025	LEFEBVRE Ivan / GIRARD Julie-Kim, Ngoc, Anh
07/05/2025	LOGEROT Franck / LOUVIER Corinne
28/06/2025	SEGOUIN Anthony / SAYAH Myriam
05/07/2025	TESORIERE Nicolas / CAVALERI Emilie
26/07/2025	SFERRAZZA Christelle / SOBIESKI Johan
09/08/2025	NAUDY Clément / NOBILE Chloé
14/08/2025	DAGUILLARD Roland / LAPORTE Monique
22/08/2025	CARRAZ Emmanuel / FOURNIER Delphine
29/08/2025	JACQUIN Julie / HARBINE David
27/09/2025	CELLIER William / PAOLUCCI Laura
01/10/2025	ROBICHAUD Daphné / ALLEN William
11/10/2025	PASTION Romain / FOGAROLO Lydwine
25/10/2025	DELATTRE Emilien / PAVAGEAU Amélys
06/12/2025	MOLTER Erich / TALLARD Sophie
06/12/2025	VOIRIN Elouan / GRANDPERRET Lucie
20/12/2025	TROTTO Christine / D'ERRICO Éric

Ils nous ont quitté



Décès (28)

FOYÉ épouse PERRIN Denise, Andrée, Marcelle.....	20/01/2025	FORRAY Pierre Jean-Marc.....	20/06/2025
POVEDA épouse GAILLARD Reine, Geneviève, Claude.....	09/02/2025	ROSSETTO-GIACCHERINO Joseph-Marius.....	04/07/2025
POMMIER épouse GIORDANINO Madeleine.....	03/03/2025	BRAMATI Roger, Louis.....	03/07/2025
DELAPORTE Serge, Léon, Albert.....	05/03/2025	DÉQUIER Jacques.....	15/07/2025
CICCHITANO épouse DE SIMONE Saletta.....	21/02/2025	JANIN Maurice, Aimé, Angel.....	21/07/2025
CHALANSONNET Josiane.....	12/03/2025	CRISTOFOLI Jean-Michel.....	07/08/2025
VIBOUD Jean, Albert.....	17/03/2025	TISSOT Véronique, Michèle.....	02/08/2025
CROCHON Paul, Jean, Octave.....	21/03/2025	LESSORT Joseph, Ulderic.....	10/08/2025
TRUCHOT épouse FÉGER Françoise, Alice.....	26/03/2025	MASSON André, Auguste.....	16/08/2025
BUTTIN Françoise, Marie Louise.....	30/03/2025	VALLOIRE épouse BUSILLET Suzanne, Lucienne.....	24/09/2025
BOUVIER André, Henri.....	15/04/2025	CALLET Paul, André, Jean.....	16/11/2025
SPECK Gérard, Raymond.....	01/05/2025	BALLERINO Christian, Patrick.....	18/11/2025
FIGURI épouse VINCENT Germaine, Rose.....	09/05/2025	RADIANI Roseline, Angèle.....	19/12/2025
BONETTI Jean, Paul, François, Pierre.....	10/06/2025	PASSANT Astrid, Charlotte, Augustine veuve de MIFAS.....	24/12/2025



Qui suis-je ? Corinne Ventura L'origine de cette passion pour la coiffure

Corinne est la descendante de trois générations de coiffeurs, pré-curseurs de la coupe ciseaux, qui lui ont transmis l'envie de faire ce métier. Elle a grandi dans un environnement au contact de la clientèle, l'apprentissage du métier s'est donc fait tout naturellement. C'est aussi pour cela qu'elle a fait sa formation au sein des prestigieuses écoles de relooking à Paris. Après avoir acquis les techniques de coupe avec les meilleurs spécialistes, elle a collaboré auprès des salons de luxes, et suit régulièrement de nombreux stages en France et à l'étranger. Lauréate de nombreux concours de coiffure, elle a intégré le cercle des arts et techniques de la coiffure.

Des expériences professionnelles qui se ressentent dans son salon de coiffure végétale à Barberaz. Corinne actualise ses compétences chaque année, pour satisfaire sa clientèle, suivre les tendances et maîtriser toutes les problématiques liées à la coiffure. Il y a dix ans, lors de la création de son enseigne **Code Couleur Végétal**, à côté de Chambéry, elle s'est spécialisée dans le domaine du **100% naturel** et écologique avec des couleurs végétales et des produits biologiques. Elle est aujourd'hui également formatrice et transmet ses connaissances lors de séminaires et shows à l'étranger pour de prestigieuses marques de produits. N'hésitez pas à venir rencontrer Corinne, prendre des conseils sur les tendances et découvrir les bienfaits du végétal !

8€ OFFERTS aux habitants de Barberaz**

FEMME • HOMME • ENFANT
Colorations - Coupes tendance
Conseil et vente de perruques médicales

4, allée des Comtes de Savoie à Barberaz • 04 79 27 36 07
coiffeur-codecouleurvegetal.com

*À partir de 60 € de prestation. Offre non cumulable, valable 1 fois. **Sur présentation d'un justificatif.

NOUVEAU

Rituel Gaïa :
Massages aux huiles essentielles.

Rituel Gaïa Équilibre
Rituel Vitalité
Rituel Sérénité
Rituel Gaïa Volupté
Massages & soins



64 route d'Apremont • 73000 BARBERAZ

www.carrefour.fr



SAVOIREFAIRE



VOTRE SPÉCIALISTE RÉNOVATION TOUS CORPS D'ÉTAT

Rénovation d'intérieur

Salle de bain, pose de cuisine, création de cloison sèche, divers travaux tels que l'installation de tringle à rideau, de luminaire, peinture...



EURL
Tristan QUESTIER

06 27 33 22 94
savoirefaire73@gmail.com

73000 BARBERAZ



 **EIFFAGE**

ROUTE

Travaux d'aménagements extérieurs
Particuliers, Industriels, Publics

SAVOIE-LEMAN
2, rue Centrale - 73420 VOGLANS
Tél. 04 79 52 08 00



Acteur du réseau
de demain

HEXACT

EXPERTISE COMPTABLE

En 2026
Votez fiabilité,
Votez réactivité,
Votez Hexact !

Barberaz - 66 route d'Apremont - 73000 Barberaz
04 79 33 32 43 - chambery@hexact.net